



Historique du 3e régiment d'artillerie coloniale : 1914-1918

Source gallica.bnf.fr / Service historique de la Défense





Historique du 3e régiment d'artillerie coloniale : 1914-1918. [s.d.].

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- *La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- *La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

- 2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.
- 3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :
- *des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- *des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- 4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
- 5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.
- 6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.
- 7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

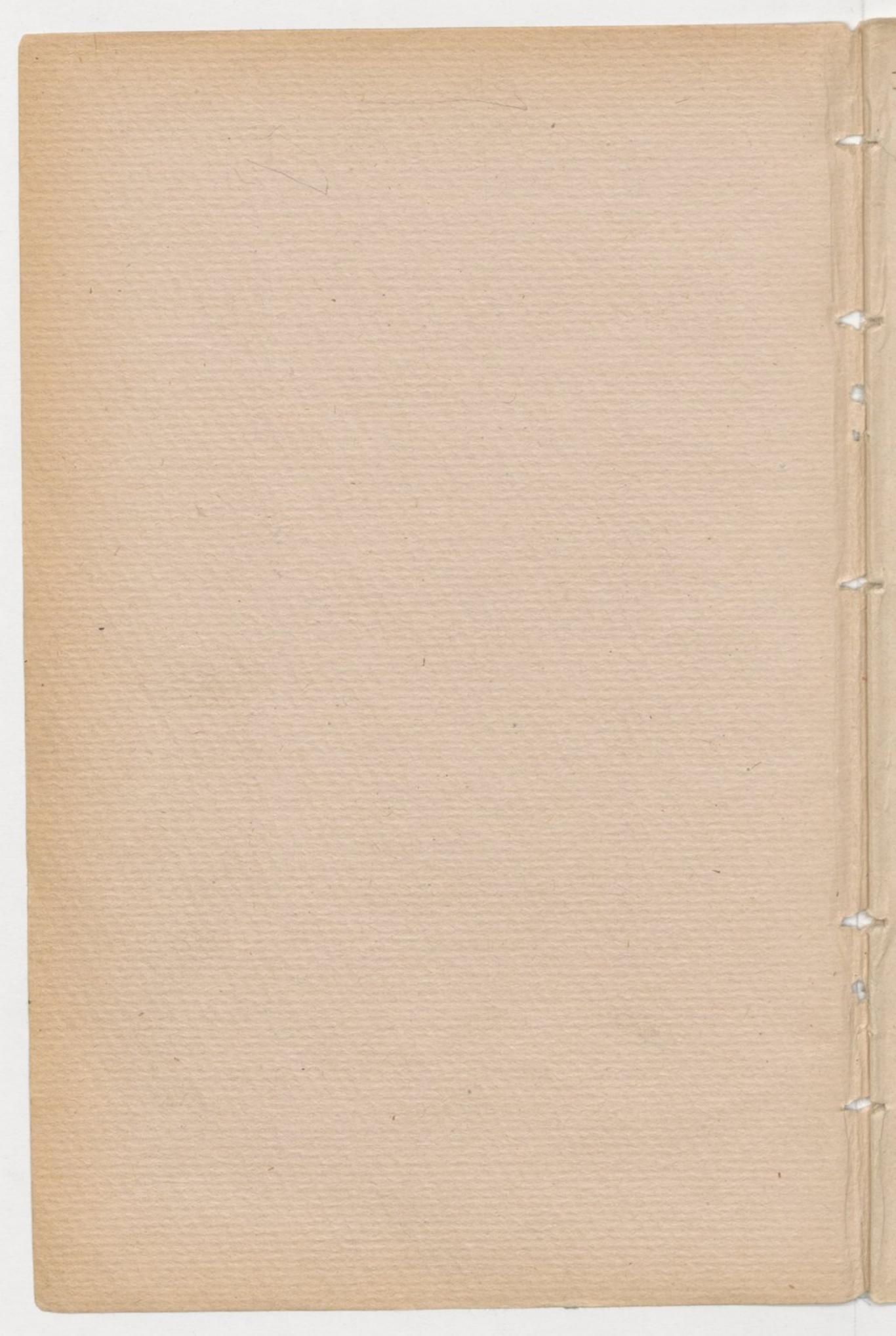
HISTORIQUE

DU

3° RÉGIMENT D'ARTILLERIE COLONIALE



LIBRAIRIE CHAPELOT

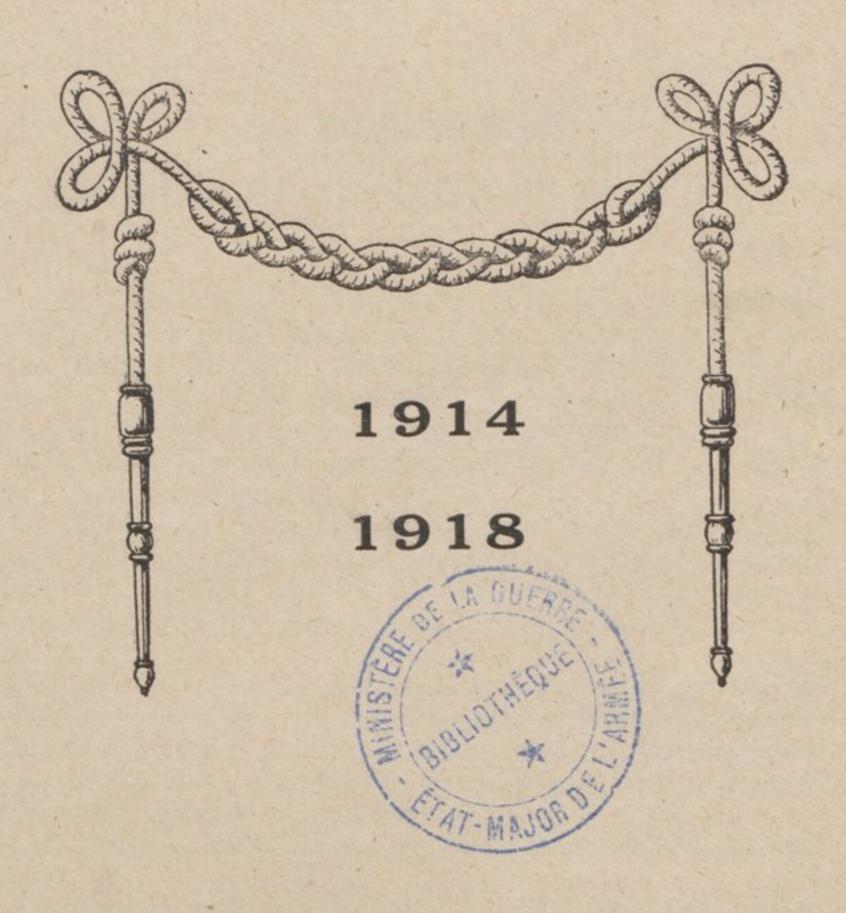


A.2.9.3252

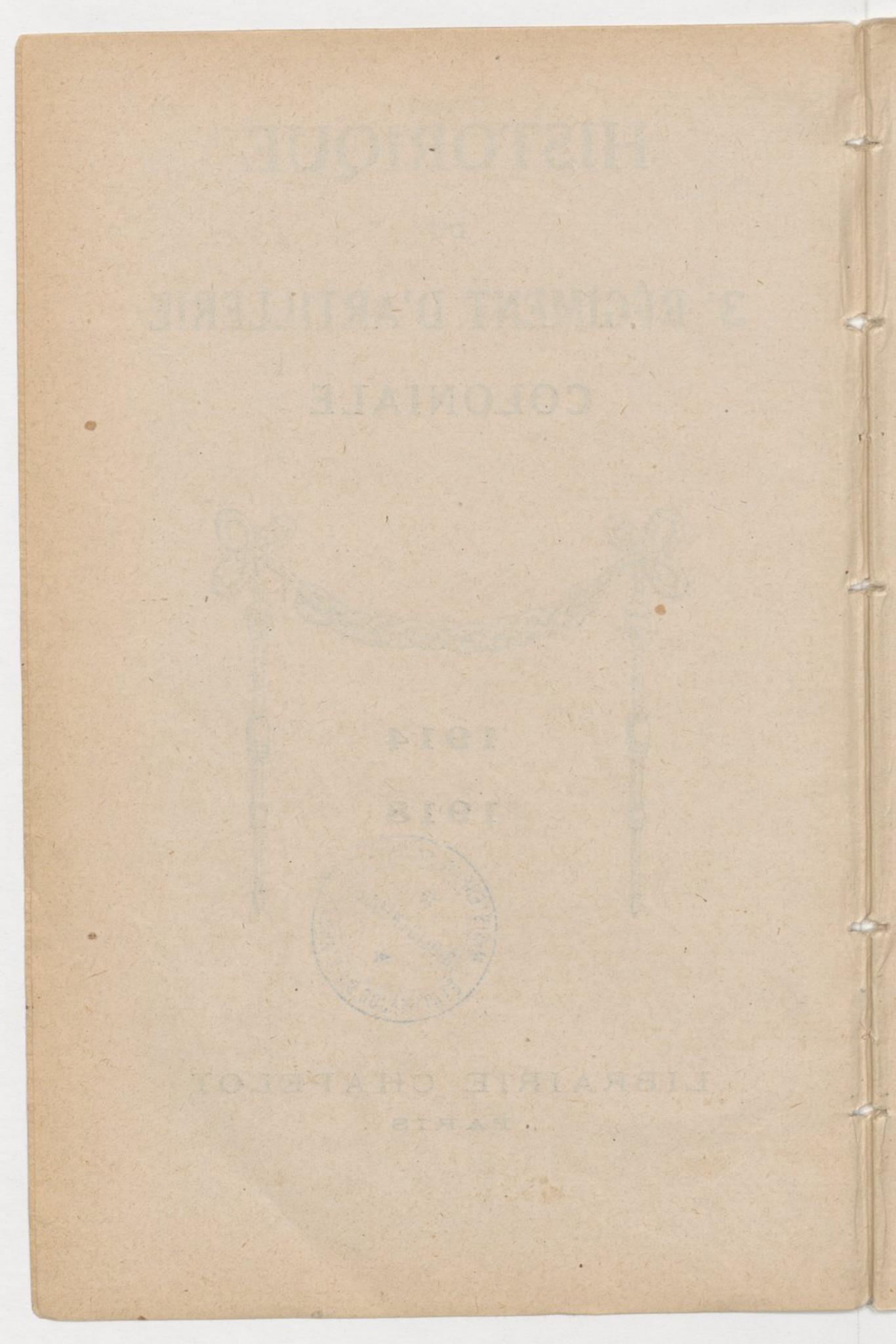
HISTORIQUE

DU

3° RÉGIMENT D'ARTILLERIE COLONIALE



LIBRAIRIE CHAPELOT



HISTORIQUE

DU

3° Régiment d'Artillerie Coloniale

8000

LA MOBILISATION BATAILLE ET RETRAITE DE BELGIQUE

Le 29 juillet 1914, le 3° R. A. C. se trouvait aux environs de Coetquidan (Morbihan), où il allait exécuter ses écoles à feu. Rappelé d'urgence et embarqué en chemin de fer, il rentra au fort de Charenton le 30 juillet, les hommes animés du plus bel esprit et du plus vif enthousiasme.

Le 2 août, l'ordre de mobilisation trouve tout le monde

prêt à faire son devoir.

Les détails de la mobilisation furent assez laborieux; il fallait recevoir, alimenter, équiper des milliers d'hommes et de chevaux alors que les stocks affectés au régiment, de formation nouvelle, étaient encore incomplets au parc de Vincennes.

On dut aller chercher des képis à Marseille et Toulon, du harnachement et des voitures à Versailles, réquisitionner des voitures de service en remplacement de fourgons, et partir avec des canons, caissons et harnachement du temps de paix, et du matériel d'instruction.

Les unités se mobilisèrent sur les glacis du fort de Cha-

renton.

Néanmoins, grâce à l'activité de tous, tout fut prêt en temps utile et les groupes quittèrent successivement la garnison et la ville de Charenton, acclamés, couverts de fleurs, par la population civile.

Le 3° R. A. C. mobilisa au 2 août quatre groupes de 75 de campagne, formant l'artillerie de corps du corps colonial, un état-major et un échelon de parc du même corps colonial.

Commandant l'artillerie de corps : colonel Lenfant; lieu-

tenant-colonel JACQUET.

1^{er} groupe, mobilisé à Toulon : chef d'escadron Teissier. 2^e, 3^e, 4^e groupes, mobilisés à Paris : chefs d'escadron Aman, Petit (Félix) et Peltier.

Commandant du parc du C. A. C: colonel Peyregne.

Commandant de l'échelon de P. A.: chef d'escadron

Defer.

90

Au cours de la guerre, le dépôt du 3° R. A. C. a créé et formé de nombreuses autres unités, notamment des unités à pied servant du matériel de siège, et partie du 23° R. A. C. qui fut le régiment de corps du 2° corps colonial après juin 1915.

Nous ne nous occuperons ici que des formations du 3° R. A. C. qui ont participé aux opérations du 1° C. A. C.

090

Le 1^{er} groupe, mobilisé à Toulon, rejoignit le régiment à Revigny, dans la zone de débarquement; puis, toute l'artillerie de corps participa, avec le corps colonial, aux marches de concentration et d'approche de l'ennemi, en continuant et perfectionnant l'instruction technique des unités sur le pied de guerre.

Les réservistes (officiers et hommes de troupe), pour la plupart du recrutement de Paris, étaient animés du meilleur esprit, ils connurent rapidement leurs fonctions et, le 20 août, l'amalgame des éléments de la réserve avec ceux de

l'active était réalisé.

On marcha vers l'ennemi par l'itinéraire Revigny, Neuville-sur-Ornain, Evres, Véry, Bantheville, Dun-sur-Meuse, Monzay, Chauvency-le-Château, où l'on cantonne le 21 août.

Le 21 août, le 1^{er} groupe (Teissier) est mis à la disposition du général Goullet, commandant la 5° brigade (non endivisionnée) qui forme la colonne de gauche du corps colonial et dont les avant-gardes occupent Géronville et Jamoigne.

Le 22 août, la brigade, efficacement appuyée par le groupe

Teissier, arrête un corps d'armée allemand.

L'avant-garde de la 3° D. I. C. occupe Saint-Vincent,

Le 22 août, au cours de la marche vers Neufchâteau (Belgique), l'avant-garde et le gros de la 3° D. I. C. sont fortement attaqués par l'ennemi au nord de la Semoy (dont

les ponts sont bientôt coupés) et entre la Semoy et Saint-

Vincent (Belgique).

Le 3^e régiment d'artillerie coloniale double au trot les formations d'infanterie qui l'encadrent et le précèdent, puis le colonel commandant le 3^e R. A. C. et toutes les reconnaissances de batteries des trois groupes se portent en avant au galop pour préparer l'entrée en action du 3^e R. A. C.

A la route nord de Saint-Vincent, près d'un petit bois, se trouve le P. C. du général Lefebvre, commandant le C. A. C., son état-major et une ambulance. Au moment où parviennent les reconnaissances, ce groupe est bombardé par du 77 ennemi qui cause des pertes. Ordre est donné au colonel Lenfant de « faire taire cette artillerie gênante ».

Le chef de corps, son lieutenant-colonel et les trois commandants de groupe procèdent alors aux reconnaissances préliminaires à l'entrée en batterie. On ne sait rien de l'ennemi, les reconnaissances sont canonnées et le colonel

donne liberté d'allure aux commandants de groupe.

En une heure, les 2° et 3° groupes sont déployés dans les avoines mûres : le 2° groupe a ses batteries dirigées vers trois points cardinaux; le 3° groupe, installé aux lisières d'un bois, à l'ouest de Saint-Vincent, est orienté vers le nordest; le 4° groupe est embouteillé dans Saint-Vincent avec les échelons des trois groupes.

A partir de 11 heures, les ordres n'arrivent plus, les batteries battent, sur l'ordre des commandants de groupe, les lueurs qu'elles aperçoivent. La batterie Minault (23° du 3° groupe) est décimée par tir progressif très bien réglé.

A partir de 13 heures, les 2° et 3° groupes se replient sur

la direction Limes - Breux, vers la frontière belge.

Le 4° groupe, dont le commandant faisait de vaines reconnaissances faute de renseignements sur la situation, restait

toujours à Saint-Vincent.

Vers 13 heures, le commandant du 4° groupe vit le colonel Mazillier, commandant le 7° R. I. C., dans un chemin creux, à la route nord de Saint-Vincent, près du cimetière dirigeant le combat de son régiment pour protéger la retraite de la 3° D. I. C.

N'ayant plus reçu d'ordre du commandant du 3° R. A. C., le chef d'escadron commandant le 4° groupe se met spontanément à la disposition du colonel Mazillier, reste auprès de lui et prend ses instructions et ses ordres pour l'appui de l'infanterie engagée.

La 8° batterie (Gauthe) est mise en batterie sur le petit plateau à l'ouest du cimetière et ouvre le feu sur les Allemands qui débouchent à moins de Soo mètres de boqueteaux

au nord.

La 7° batterie (Simon) est ensuite mise en batterie en arrière et à l'est du cimetière, mais elle est gênée par des feux de mousqueterie provenant du cimetière. Le lieutenant Ferracci, de la 7° batterie du 3° R. A. C., rassemble quelques servants et nettoie le cimetière... à la baïonnette.

La 24e batterie et les échelons sont toujours dans Saint-

Vincent.

Vers 15 heures 30, le colonel Mazillier prescrit au comman-

dant du 4° groupe de rejoindre son corps.

La rupture du combat se fait par échelons de batterie, les échelons en queue, mais les Boches ont progressé et, vers 16 heures, attaquent les lisières nord et ouest de Saint-Vincent.

L'artillerie parvient néanmoins à se dégager sous le feu en perdant du personnel, 90 chevaux, 11 caissons et des voitures du train de combat. À 18 heures, elle reçoit l'ordre du commandant du 3° R. A. C. de rallier le régiment entre Limes et Breux, où le régiment entier bivouaque sur la route.

La journée avait été très dure : le 2° R. A. C., artillerie de la 3° D. I. C., avait tout entier été anéanti ou capturé au nord de la Semoy; le 3° R. A. C. avait été très éprouvé, avait subi des pertes sensibles; les échelons de parc étaient venus offrir, jusqu'à Saint-Vincent, leur ravitaillement inutile, la consommation de munitions ayant été faible en raison de l'incertitude des positions réellement occupées par nos troupes.

Dans la matinée du 23 août, le 3° R. A. C. était reconstitué et recomplété au moyen des ressources du P. A. en personnel,

chevaux, matériel, munitions.

Il était, dès 8 heures, envoyé renforcer la 2° D. I. C. vers Pinizel.

Les quatre groupes furent engages.

Le 1^{er} groupe (Teissier) en avant-garde, vers Jamoigne, sous les ordres du général Goullet, commandant la 5^e bri-

gade mixte.

Les trois autres comme appui de la 2° D. I. C. (général Leblois), tout en restant sous les ordres directs du colonel Lenfant, commandant le 3° R. A. C., et même du général Gautheron, commandant l'artillerie du C. A. C., qui firent exécuter, sous leur direction immédiate, des reconnaissances de positions de repli pour faciliter la retraite.

Dès 13 heures, les groupes, camouflés par des gerbes d'avoine, furent repérés par l'ennemi, grâce sans doute à leurs lueurs, et furent soumis à des tirs violents et bien réglés de 105 fusants et percutants et de quelques 155 per-

cutants.

A notre grande surprise, ces tirs, très impressionnants par leur bruit, furent peu efficaces, bien que très correctement réglés comme portée et hauteur d'éclatement. Sauf pour les chevaux des états-majors qui, portés trop en avant aux P. O., subirent des pertes très sensibles; les batteries furent peu éprouvées, quelques blessés seulement.

Les Allemands tiraient aussi à obus incendiaires, car, dès les premiers projectiles, le village d'Izel, où étaient installés quelques postes d'observation, fut la proie des flammes.

Sur l'ordre du colonel, les 2° et 4° groupes se replièrent sous le feu, sans accidents graves, vers 15 heures, mais furent remis en batterie aux mêmes emplacements, toujours sous le feu, vers 16 heures, sur l'ordre formel du général Leblois, qui donna à ces groupes, la mission de se sacrifier s'il était nécessaire, pour protéger la retraite.

Dans la journée, l'artillerie apporta une aide efficace aux fantassins de la 2° D. I. C., souvent pressés de très près. Son efficacité eût été beaucoup plus grande si on avait disposé de téléphones pour transmettre les renseignements, et d'instruments d'optique à grand grossissement pour discerner

les troupes amies des ennemies.

A la nuit tombante, la plaine s'illumina des lueurs de très nombreuses batteries allemandes qui furent contrebattues et les groupes se replièrent dans l'ordre 3, 1, 2, 4 sur l'ordre du général Leblois, commandant la 3° D. I. C., poursuivis, mais sans dommage par les tirs, notamment à obus éclairants, de l'artillerie allemande.

L'armée allemande ne gêna pas notre retraite.

Le 23 août, la 2° D. I. C. avait eu l'impression qu'elle pouvait contenir l'ennemi, mais elle se repliait par ordre du général en chef qui reculait son dispositif.

90

La retraite commençait, rendue angoissante par les longs convois de populations civiles fuyant — à juste titre — devant l'invasion.

Le 3° R. A. C. se replia, avec le C. A. C., par l'itinéraire Signy, Thonne-le-Thil, Chauvency-Saint-Hubert, Lamouilly.

Le 25 août, la 2° D. I. C. essaie de retarder l'ennemi au passage de la Chiers; elle est appuyée directement par le 1° R. A. C., et le 3° R. A. C. est mis en position de surveillance entre Chiers et Meuse. Le 1° R. A. C fut très éprouvé, notamment au monticule de Saint-Walfroy; le 3° R A. C. n'eut pas à intervenir.

Dans la nuit du 25 au 26 août, le 3° R. A. C. traversa la Meuse dont les ponts furent ensuite détruits et vint bivoua-

quer au sud-est de la forêt de Jaulnay, les officiers vivant avec la troupe et pariageant les pénibles conditions d'un bivouac sans abri sous la pluie.

Le 26 au matin, le colonel Lenfant, commandant le 3° R. A. C., est évacué, malade, et remplacé dans son com-

mandement par le lieutenant-colonel Jacquet.

Le 3° R. A. C. est mis à la disposition de la division Leblois pour organiser et appuyer la défense de la position Bois de

Jaulnay, Lucy, Cesse.

Le 27, l'ennemi attaque la position qui est défendue énergiquement par les marsouins appuyés par leur artillerie. (Le 1^{er} groupe (Teissier) avait été mis à la disposition du général Cordonnier, commandant le 2° C. A.)

La lutte ayant lieu dans les bois, l'artillerie fait surtout de la contre-batterie et exécute, en particulier, quelques tirs réussis sur des unités d'artillerie allemande s'installant vers

Pouilly.

A 16 heures, la rupture du combat est ordonnée et, pour l'appuyer, les 2° et 4° groupes du 3° R A. C., renforcés par le 1° groupe (Pol) du 1° R. A. C., reçoivent l'ordre de s'établir en position de crête pour tirer à vues directes sur les Alfemands qui tenteraient de déboucher et les clouer sur place.

Ce tir, le premier barrage de la campagne, fut exécuté avec une violence inouïe et fit reculer les Allemands jusqu'à

la lisière nord de la forêt.

Les pertes de l'infanterie avaient été très lourdes, celles de l'artillerie étaient légères.

Le 28 août, la 2° D. I. C., épuisée, est relevée par la 5° brigade et trois groupes du 3° R. A. C. ainsi que deux groupes du 1° R. A. C., sont mis sous les ordres du lieutenant-colonel Husson, à la disposition du 12° corps qui tient le secteur de gauche.

Les 2° et 4° groupes font une marche splendide sous le feu de l'artillerie allemande, traversent Beaumont et s'installent vers la Thibaudine (ferme) où les batteries s'engagent successivement au fur et à mesure que les objectifs

ennemis se révèlent.

Le commandement et la liaison sont assurés par des cavaliers qui, toutes les demi-heures, relient le colonel Jacquot, commandant la 47^e brigade, aux commandants de

groupe.

Les objectifs sont assignés par le commandant de l'infanterie qui en indique la position et le moment de les attaquer. Les résultats de cette méthode sont décisifs : les unités allemandes qui ont pénétré sur la rive gauche de la Meuse dans les bois de la Belle-Epine, de l'Hospice et du Fond-de-l'Amour, sont décimées et refluent en désordre; la 7° bat-

terie se porte en avant sur les hauteurs dominant la Meuse

et canonne les colonnes qui retraversent la Meuse.

On avait l'impression réconfortante d'une victoire réalisée par la coordination des armes; aussi, grande fut la déception quand on dut, conformément aux directives du général en chef, continuer le mouvement de repli stratégique qui se poursuivit jusqu'à la bataille de la Marne sans qu'on fut jamais pressé par l'ennemi, contenu tous les deux ou trois jours par une bataille d'arrêt.

Le 29 et le 30, étapes par Oches, Verrières, Brieulles,

Authe, Germont, Boult-aux-Bois, Falaise.

Le 31, bataille d'arrêt entre Brieulles et Authe. Le 3° R.A.C. est à la disposition du général Goullet et fait surtout de la contre-batterie dans la région Verrières, Petites-Armoises. Le régiment est pris à partie par l'artillerie ennemie et éprouve des pertes sérieuses.

Le repli, ordonné à 15 heures, fixe un itinéraire vu de l'ennemi qui bombarde les batteries sur route avec du 210 parfaitement réglé. Les 3° et 4° groupes éprouvent d'assez grosses pertes en matérel (caissons sautés) en hommes et en che-

veux.

La retraite se poursuit le 1^{er} septembre par Croix-aux-Bois, Grandpré, Montchentain, Gratreuil où a lieu le 2 septembre une nouvelle bataille d'arrêt: l'artillerie n'y exécute que quelques tirs systématiques sur zones, puis le repli continue le 3, le 4 et le 5 septembre par Cernay-en-Dormois, Villesur-Tourbe, Minaucourt, Laval, Auve, Dommartin-sur-Yèvre, Varimont, Bussy-le-Repos, St-Jean-devant-Possesse, Heiltz-l'Evêque, Domprémy, Favresse, Thiéblemont, Orconte.

Durant ce repli, un groupe du 3° R. A. C. est toujours affecté à l'arrière-garde et se replie par échelons de batteries en occupant à chaque passage de crête des positions d'où il pourrait immobiliser l'ennemi. Mais l'ennemi n'est pas mordant, son artillerie est généralement silencieuse et n'exécute que quelques tirs à grande distance sur les routes encombrées de convois de civils fuyant l'invasion et y causant quelques

pertes.

BATAILLE DE LA MARNE ET POURSUITE

Le 5 septembre, le C. A. C. est reconstitué; la 3° D. I. C., reformée sous les ordres du général Leblois, sera appuyée par le 3° R. A. C., dont le colonel Peyrégne prend le commandement en remplacement du colonel Lenfant, évacué.

Le chef d'escadron Teissier, commandant le 1^{er} groupe du 3° R. A. C., devient chef d'état-major de la brigade d'artillerie et est remplacé au 1^{er} groupe par le chef d'escadron Defer.

Du point de vue de l'artillerie du C. A. C., la bataille de la Marne est assez confuse, car si on avait reformé l'infanterie de la 3° D. I. C., elle n'avait point d'artillerie propre, en sorte que l'artillerie de corps assurant le service de la 3° D. I. C. et des renforcements fut fréquemment appelée à remplir des missions diverses entraînant d'importants

changements de positions.

Le 6, les 2° et 3° groupes appuient la défense de la 5° brigade vers Ecriennes, objectifs sur Villotte; les 1° et 4° groupes, affectés d'abord à la 3° brigade (vers Favresse) durent fournir deux batteries (7° et 8°), pour renforcer, à 9 heures du matin, l'artillerie de la 2° D. I. C. vers Montcetz-l'Abbaye. Après une mise en batterie au galop en bataille dans la plaine de Montcetz, les deux batteries furent renvoyées appuyer la 3° brigade aux emplacements du matin.

Les quatre groupes exécutèrent sur les lignes ennemies (déjà jalonnées de petites tranchées), des tirs efficaces. Ils arrêtèrent, en plusieurs points, le débouché des colonnes ennemies sortant des bois qui bordent la Saux. Toutes les positions sont maintenues malgré la poussée violente de

l'ennemi et les pertes sérieuses.

Le 7, le 2° C. A. étend son front sur notre droite; toute l'artillerie de corps est engagée dans les ravins au sud-est d'Ecriennes et sur le plateau, les batteries éprouvent des

pertes sérieuses mais contiennent l'ernemi.

Le 8, à 10 heures, le 3° groupe (Petit) est mis à la disposition de la division Goullet (qui a remplacé le général Leblond), et va dans la région de Meix-Thiercelin, appuyer l'action du 17° C. A. Le 1^{er} groupe, épuisé, est mis au repos; les 2° et 4° groupes sont mis à la disposition de la 7° brigade métropolitaine (général Lajaille).

La bataille dure trois jours sans changement de position, l'ennemi, malgré ses efforts, ne peut nous entamer, bien qu'il ait fait appel à sa plus grosse artillerie (210). Nos pertes sont sensibles, mais conformément à l'ordre du

général en chef, nul ne songe à reculer ni à regarder en arrière.

Les routes sont intenables, l'ennemi exécute les premiers tirs d'interdiction, aussi toutes les unités bivouaquent-elles à leurs positions de combat, généralement dans des meules de blé ou de paille. L'artillerie, aussi bien française qu'ennemie, fait une grosse consommation de munitions.

Le 11 septembre, au soir, commence la poursuite par l'itinéraire Hanssignemont, Domprémy, Heiltz-l'Evêque, Vanault les-Dames, Possesse, Novilien, Dommartin-sur-Yèvre, Voilemont, Augers, du 11 au 13, sans combat, sous une pluie

froide et intense.

Le 2^e groupe, seul, a l'occasion d'intervenir en bombardant à grande portée les queues des colonnes ennemies qui montent les pentes de Valmy le 13 septembre, vers 14 heures. Le 14 septembre, on continue la poursuite par Dommartinla-Planchette, Breux-Sainte-Gohière, Maffrecourt, Courtemont, Berzieux.

Au débouché de Berzieux, les colonnes sont prises sous un feu d'artillerie ennemie, les groupes se déploient et s'installent en batterie. Le 3° R. A. C. s'installe de part et d'autre de la route Berzieux-Ville sur-Tourbe, et contrebat

l'ennemi.

Le 15, ordre est donné d'attaquer les positions ennemies pour les enfoncer. Les tirs du matin paraissent peu efficaces, effectués à très longues distances; les 3° et 4° groupes vont reconnaître des positions au nord de la Tourbe, à moins de 500 mètres des lignes ennemies. Le 2° groupe occupe la rive nord de cette rivière; il est retiré le soir de sa position aventurée où il a éprouvé des pertes sensibles.

Le 15 et le 16, attaque infructueuse des positions de la Main-de-Massiges, où l'on parvient péniblement à s'installer

à 191 et au Cratère.

Le 17, l'enfoncement de l'ennemi sur la Main-de-Maseiges ayant échoué, trois groupes, sous les ordres du lieutenant-colonel Husson (1^{er} groupe du 3° R. A. C., 2° et 4° groupes du 3° R. A. C.), sont mis à la disposition d'abord du 17° C.A., puis de la 2° D. I. C. qui a étendu son front jusqu'à Minau-court inclus, pour déborder la Main-de-Massiges, par Maisons-de-Champagne à l'ouest.

Les difficultés d'engagement des troupes sous la pluie violente et dans le terrain détrempé (orage d'une violence inouïe de 17 heures 30 à 20 heures 30) font renoncer à

l'attaque prévue.

STABILISATION

Alors, commence la longue période de stabilisation. Le 3° R. A. C. a ses 1^{er} et 3^r groupes sous les ordres du colonel Peyrégne, appuyant la 3° D. I. C. et installés dans la région de Berzieux. Ses 2° et 4° groupes, sous les ordres du colonel Husson (avec le 1^{er} groupe du 1^{er} R. A. C.), à Minaucourt appuient la 6° brigade à l'ouest du secteur du C. A., en liaison avec le 17° C. A. sur notre gauche.

C'est la période de réorganisation.

On attribue à la 3° D. I. C. une artillerie propre, composée d'abord des 1^{er} et 3° groupes du 3° R. A. C., puis au 1^{er} décembre, du 1^{er} groupe du 3° R. A. C. (Guerrini), d'un groupe du 50° R. A. (Defer) et d'un groupe du 2° R. A. C. (Baudouin), ces deux derniers de nouvelle formation.

Le 3° R. A. C. ne comprenait plus de 1° groupe; toutefois, dans l'historique, nous n'oublierons pas cette formation qui a les plus beaux titres de gloire et qui n'a pris d'ailleurs, qu'au 1° avril 1917, la dénomination de 1° groupe du 2° R. A. C. Jusqu'à la fin de la guerre, ce groupe a été brillamment commandé par le chef d'escadron Guerrini.

La période de stabilisation, imposée par le manque de munitions, ne fut pas une période de repos et d'oisiveté pour le 3° R. A. C. Il s'installa sur ses positions, y construisit de casemates pour les pièces et peu à peu, des abris plus ou moins protégés pour son personnel et pour les postes d'observation. On bâtit des écuries pour les chevaux des échelons. L'artillerie du groupement de Minaucourt organisa spontanément la liaison avec l'infanterie par l'envoi d'officiers aux commandants des unités de 1^{re} ligne.

En même temps, pour suppléer à l'absence de plans directeurs, les officiers de batterie levèrent à la boussole les plans et croquis de positions, et ces croquis tout primitifs qu'ils

furent, ont rendu de très grands services.

· Puis on organisait l'observation, les réglages; la vigilance

des artilleurs ne fut jamais en défaut.

Le service est réglé pour ne pas fatiguer les hommes. Chacun des trois groupes a un jour de repos sur trois et va au cantonnement de Minaucourt (d'ailleurs médiocre et battu par le feu de l'ennemi). De nuit, une batterie est de veille prête à intervenir dans le secteur.

A partir du 1^{er} février 1915, il est attribué à l'arrière un cantonnement de repos (d'abord Epone, puis Rapsecourt), où les groupes vont successivement passer dix jours au repos.

Le colonel Lenfant rentre de convalescence le 15 novembre et reprend le commandement du 3° R. A. C. A partir du 26 septembre 1914 (bataille dont il va être parlé plus loin), le groupement d'artillerie de Minaucourt est sous les ordres tactiques du chef d'escadron Peltier, qui passe aux capitaines Simon, puis Boullier, le commandement du 4° groupe. Le chef d'escadron Peltier dépend directement jusqu'au 15 mars du commandant de la 6° brigade (P. C. à Minaucourt). Le commandant du 3° R. A. C., installé à Valmy, puis à Breux-Sainte-Gohière, assure l'administration du régiment, mais n'exerce aucun commandement tactique (les 1° et 3° groupes dépendant du colonel Peyrégne, P. C. à Saint-Hilairemont avec la 3° D. I. C.).

La phase de stabilisation que nous considérons ici durera jusqu'au 15 août 1915, commencement de la préparation de

la bataille de Champagne.

Cette période fut néanmoins marquée par d'assez violents combats qui constituaient les offensives de détail de l'époque et qu'on eut appelés à la fin de la guerre des coups de main ou des reconnaissances, bien que les effectifs engagés fussent assez importants. Parmi ces opérations, les unes furent défensives, les autres offensives.

9008

COMBATS DÉFENSIFS DE LA PREMIÈRE PÉRIODE DE STABILISATION

Combat du 26 Septembre

Le 26 septembre 1914, à 4 heures du matin, au moment où le 4° groupe du 3° R. A. C. remplaçait le 1° groupe du 1° R. A. C. sur ses positions à Minaucourt, toute la position était violemment battue par des fusants allemands, très gênants en raison de l'appréhension désormais manifestée par les chevaux, très courageux au début de la campagne tant qu'ils n'avaient pas subi de pertes.

A la faveur de ce bombardement important, l'ennemi s'infiltre d'abord, repousse nos avant-postes, progresse jusqu'à la ferme Beauséjour, en face de nous et sur notre gauche (17° C. A.), vient jusqu'aux environs de Balcon d'où il.

décime nos batteries par des tirs de mousqueterie.

Notre artillerie répond en exécutant de la contre-batterie et en canonnant les tranchées, mais en ménageant les munitions qui sont rares. Croyant son succès assuré, à 10. h 40,

pour achever notre débâcle, l'nfanterie ennemie débouche du Bois du Calvaire en colonnes par quatre qui sont immé-

diatement fauchées par l'artillerie.

Puis, les 2° et 4° groupes intensifient leurs tirs, très bien renseignés d'ailleurs par le colonel Mazillier et le général Gaudrelier, et arrêtent la progression ennemie. Saisissant le moment, notre infanterie passe à la contre-attaque et refoule l'ennemi, baïonnette dans les reins, jusqu'à Maisons-de-Champagne. Pour appuyer cette progression, la 7° batterie se porte en avant sur la crête et exécute à vue directe des tirs très efficaces sur les fuyards ennemis.

Le combat fut acharné; les Allemands espéraient la percée et l'on a affirmé que le kaiser se tenait à Cernay-en-Dormois

pour exalter le moral de ses troupes.

Les pertes de l'artillerie furent très sensibles, notamment le lieutenant-colonel Husson, blessé très grièvement à son P. O. et remplacé au commandement du groupement par le chef d'escadron Peltier, cinq officiers tués ou blessés, les agents de liaison et signaleurs (à défaut de téléphones encore inexistants) très éprouvés.

Le ravitaillement en munitions fut assuré grâce à l'énergie du lieutenant Pincenni qui réquisitionna une section de

munitions du 17° C. A., trouvée sur la route.

Les résultats de ce combat furent importants. La 2^e D.I.C. fit 580 prisonniers, prit un drapeau et améliora ses positions.

Combat du 3 Février 1915

Dès la pointe du jour, l'ennemi manifeste une activité inaccoutumée. A 11 heures précises, violente préparation d'artillerie : l'ennemi canonne toutes nos tranchées avec du 150, les batteries, les voies d'accès et de rassemblement et

les débouchés des villages.

Les 3° et 4° groupes du 3° R. A. C. (renforcés de deux groupes métropolitains) exécutent alors un tir d'écrasement sur les tranchées de départ de l'ennemi qu'on voit pleines de monde. A 11 heures 10, l'ennemi reflue en désordre devant le fortin de Beauséjour, mais son attaque s'intensifie sur l'est du secteur de la 2° D. I. C., vers la Main-de-Massiges et du Cratère. Les 2° et 4° groupes (Villain et Boullier) du groupement de Minaucourt, prêtent alors leur appui à l'artillerie de la 2° division, aussi bien pendant l'attaque que pour la préparation de la contre-attaque dans la nuit du 3 au 4 et le 4 février.

En même temps les 1er et 3e groupes, installés près de Berzieux, appuient les opérations de la 2e D. I. C.

Combat du 15 Mai 1915 (Ouvrage Pruneau)

Le 15 mai, à 18 heures 30, après avoir fait jouer trois fourneaux de mine devant l'ouvrage Pruneau (à l'ouest de Ville-sur-Tourbe, secteur de la 3° D. I. C.), l'ennemi envahit l'ouvrage et veut déboucher sur la Tourbe. Les réserves accourent et arrêtent l'ennemi qui est ensuite décimé par une pièce de 75 placée en caponnière dans l'ouvrage du Calvaire.

A la faveur de son hésitation, une contre-attaque est montée. L'artillerie de la 3° D. I. C. comprenant le groupe Guerrini (1er du 3° R. A. C.) exécute un engagement parfaitement réussi grâce auquel nos fantassins réoccupent le terrain perdu et font 400 prisonniers.

A cette attaque, se distingua particulièrement la 121° batterie du 3° R. A. C., batterie de bombardiers (58 T), engagée pour la première fois, qui perdit le lieutenant Geoffroy, mais où le canonnier Spekaert fit deux prisonniers.

9008

COMBATS OFFENSIFS

Du 8 décembre 1914 au 16 mars 1915, se livrèrent en Champagne, entre Tahure et le Calvaire de Beauséjour (région de Minaucourt), une série d'offensives presque ininterrompues où participe brillamment le 3° R. A. C.

Combat du 20 Décembre (Calvaire de Beauséjour)

Le 20 décembre, la 6° brigade, commandée par le général Mazillier (en remplacement du général Gaudrelier, tué le 30 novembre) attaqua la tranchée du Calvaire de Beauséjour.

Les troupes d'attaque étaient appuyées par le 3° R. A. C. (2°, 3° et 4° groupes) renforcé du groupe territorial du 50° d'artillerie, du 1° groupe du 1° R. A. C., d'une batterie de 90 et d'éléments d'artillerie de 47, 65, Cellerier armés par le 3° R. A. C. et commandés par le capitaine Cauquil, grand maître de la petite artillerie, secondé par le lieutenant Delaune, directeur des engins de tranchée (obusiers de 15, Boquet, Moisson, Cellerier).

La préparation d'attaque fut exécutée par des procédés qui furent codifiés ensuite et rendus réglementaires par le G. Q. G. Après une préparation de 45 minutes seulement (8 h. 30 à 9 h. 15), durant laquelle le 4e groupe exécuta

douze brèches très pratiquables dans les réseaux (l'application de la méthode de Châlons) et pendant laquelle les 2° et 3° groupes du 3° R. A. C. et le G. T. du 50° d'artillerie bouleversèrent les tranchées et organes de flanquement pouvant agir dans le secteur d'attaque, les 1° et 2° groupes du 1° R. A. C. neutralisaient les batteries ennemies, l'infanterie réussit son attaque, protégée par un barrage qui la précédait, et se fixait sur chaque tranchée qu'on allait attaquer.

L'artillerie reçut les félicitations spéciales du général

Leblois, commandant la 2º D. I. C., en ces termes:

« Vos batteries ont fait hier ce que l'artillerie peut faire « de mieux; elles ont tellement aplani la voie et si bien « arrêté les renforts et les contre-attaques, que notre infan-« terie est rentrée dans les tranchées, presque sans coup « férir. »

Combat du 28 Décembre 1914

L'objectif de l'attaque était la verrue de la Main-de-Massiges; le 3° R. A. C. avait mission d'exécuter la contrebatterie et de faire, par ses feux, une diversion vers le Calvaire de Beauséjour. Le 1° R. A. C. appuyait directement l'attaque. En raison de la brume, les tirs furent réglés à courte distance par des observateurs (lieutenants Schnebelin et Barnier) placés dans les tranchées conquises le 20 décembre.

L'attaque échoua en raison du mauvais temps et par suite du manque de vues rendant illusoire l'appui de l'artillerie.

Combat du fortin de Beauséjour (30 Décembre 1914 au 28 Février 1915)

Une dure série de combats fut engagée pendant deux mois pour la conquête du Fortin de Beauséjour et le développement des succès obtenus.

Ces attaques furent menées successivement par la 1^{re} brigade du 1^{er} C. A. (brigade de Fontclare), puis par la 2^e D.I.C. puis par des éléments de la 3^e D. I. C., puis par le 4^e C A., puis par le 16^e C. A. Toutes ces attaques furent appuyées par le groupement d'artillerie de Minaucourt, sous les ordres du chef d'escadron Peltier.

Le groupement comprenait :

1° Les 2° et 4° groupes du 3° R. A. C.;

2° Le 1^{er} groupe du 1^{er} R. A. C., remplacé définitivement le 2 février, sur la position de Minaucourt, par le 3' groupe du 3° R. A. C. (commandant Féral, tué à son poste le 10 février);

3° Un, puis deux groupes métropolitains du 1er corps, puis

du 4°, et enfin du 16° C. A.

D'une manière générale, ces attaques réussirent, appuyées par l'artillerie dans les conditions de l'attaque du 20 décembre, mais en écourtant toujours la préparation qui fut réduite jusqu'à 15 minutes.

Le Fortin, le Bois Oblique furent enlevés, mais on ne put

jamais progresser jusqu'à Maisons-de-Champagne.

Le 3° R. A. C. continua à se distinguer dans ces opérations et reçut du général Bro, commandant la 1^{re} division, les compliments suivants, le 31 décembre 1914:

« Une part des félicitations du général commandant l'ar-« mée revient au groupement d'artillerie de Minaucourt « qui, par la précision de son tir, a permis au 43° régiment « d'infanterie d'atteindre les tranchées ennemies presque « sans pertes. »

Malheureusement, tous ces succès étaient payés très cher par l'artillerie. Outre les pertes subies du feu de l'ennemi, l'artillerie de campagne traversa, du 30 décembre 1914 au 15 mars 1915, une pénible période durant laquelle, par suite d'éclatements prématurés, 33 canons du groupement de Minaucourt sautèrent, causant la mort d'un grand nombre de sous-officiers et de servants.

Ces accidents furent imputables, tant à la défectuosité des munitions fabriquées dans les premiers temps de la guerre qu'à l'exécution de tirs trop rapides et trop soutenus érodant et encuivrant les canons qui ont tiré en moyenne, durant les deux premiers mois de 1915, un total de 5.000 coups chacun.

Le 14 mars 1915, le colonel Lenfant fut remplacé au commandement du 3° R. A. C. par le lieutenant-colonel à T. T. Peltier qui installe l'état-major du régiment à Minaucourt, avec la brigade qu'appuyait le 3° R. A. C.

Le commandement du 4° groupe du 3° R. A. C. fut

attribué au chef d'escadron Cartron.

Le 3° groupe avait eu à sa tête le chef d'escadron Mouchet, le 2°, le chef d'escadron Villain.

080

Du 16 mars au 1^{er} juin 1915, il n'y eut aucune opération importante sur le front du 3^e R. A. C. qui fut relevé le 2 juin, rassemblé dans le voisinage de l'Epine (près Châlons) et embarqué le 8 juin pour Amiens.

Le 3° R. A. C. fut au repos du 8 juin au 15 juillet, d'abord à Picquigny où il fut passé en revue par le colonel Dauve, commandant l'artillerie du C. A. C., puis à Ampliers, près Doullens, puis à Bonneville (Somme), où il fut passé en revue par le général Berdoulat, commandant le C: A. C.

Le 15 juillet, il s'embarquait en chemin de fer, était débarqué en Champagne, stationnait à Courtisols, formant dans la région de Suippes, des unités de travailleurs sous la direction du capitaine Gronier, en vue d'équiper offensivement le secteur pour la bataille de Champagne.

Durant cette période, le régiment se compléta en hommes et en chevaux, reçut des effets d'habillement bleu horizon, des casques et des chaussures, des téléphones, des instruments d'optique et fit constamment de l'instruction en vue

de se repréparer à la guerre de mouvement.

Le 3° R. A. C., qui avait été renforcé en mars 1915, d'un groupe de 90 (Dehollain) en remplacement du 1^{er} groupe du 3° R. A. C. (Guerr ni) passé à l'A D/3, fut scindé le 8 juin.

On lui enleva le 4° groupe (Cartron) et le groupe Dehollain qui entrèrent dans la composition du 2° corps colonial en voie de formation et furent le noyau des 22° et 23° régiments

d'artillerie coloniale.

Le 3° R.A.C. constituant l'artillerie de corps du 1° C.A.C. ne comprenait donc plus que les anciens 2° et 3° groupes mobilisés le 2 août à Charenton, plus la batterie d'artillerie de tranchée du corps colonial rattachée au 3° R. A. C.

9008

BATAILLE DE CHAMPAGNE

Le 12 août 1915, le 3° R. A. C. allait, par voie de terre, de Courtisols à Maffrecourt. Il était mis à la disposition de l'A. D/3 pour la préparation de l'attaque de Champagne. Les deux groupes occupèrent, le 15 août, la position avoisinant Malmy, dans le voisinage du 1° groupe, et construisirent des positions de batteries pendant qu'ils étudiaient le terrain.

Le 1^{er} septembre, l'artillerie de corps était mise à la disposition de la 2^e D. I. C., à l'exception de la batterie d'artillerie de tranchée qui restait à la 33^e D. I. C. et préparait ses emplacements à l'ouvrage Pruneau.

Du 1er au 15 septembre, sans tenir le secteur, les deux

groupes préparaient leur entrée en action :

Le 2° groupe (Jacquin) s'installait dans le ravin en dents de scie à l'ouest de la cote 181 (sud-est de Virginy);

Le 3^e groupe (Mouchet) s'installait en position de crête sur les bords du ravin de commandement; L'état-major du régiment était d'abord à Courtemont avec la 2° D. I. C. puis à la cote 180, en avant du ruisseau de

Marson, avec la 6e brigade.

Sous l'impulsion du général Pétain, commandant la II^e armée, on élabora le plan d'attaque de la Main-de-Massiges et, pour la première fois, il fut rédigé un plan complet d'emploi de l'artillerie entrant dans tous les détails de la préparation et de l'appui de l'attaque.

Il était constitué à la 2° D. I. C. deux groupements d'artillerie dépendant du lieutenant-colonel Beroud, commandant

l'A. D/2.

Le groupement gauche comprenait les deux groupes du 3° R. A. C. plus le groupe Loth, du 1° R. A. C., et le groupe Goujon de 155 C., devait appuyer l'attaque de la 6° brigade et du 8° régiment de la 4° brigade, sur les bois du Valet et les croupes de la Main-de-Massiges dites l'Index, le Medius et le ravin entre le Medius et l'Annulaire. Le groupement était en liaison intime à sa gauche, avec l'A. D/39 du 20° corps (lieutenant-colonel Wouillemin), avec laquelle la co-opération fut facile et efficace. Le plan de préparation prépération fut facile et efficace. Le plan de préparation prévoyait que dans les trois journées précédant l'attaque, on détruirait tous les organes de flanquement et qu'on bouleverserait les tranchées. Faute de munitions de 75, ce plan ne put être rempli complètement.

Le plan d'emploi de l'attaque indiquait les bonds à faire par les feux d'artillerie pour protéger la progression de notre infanterie; il prévoyait le moment où les batteries seraient portées en avant par échelon pour exploiter le succès et

percer le front.

L'ennemi s'aperçut sans doute de nos projets et chercha à nous gêner par l'exécution de nombreux tirs d'artillerie. Il ne réussit qu'à démolir une casemate de 47 et à mettre hors de combat quelques officiers et quelques hommes.

Le 25 septembre, à 9 heures 15, l'attaque se déclencha.

Dans le secteur de la 2° D. I. C., les troupes, bien appuyées par leur artillerie, progressent par les dorsales des croupes de la Main-de-Massiges. Dès 10 heures, la batterie de 65 de montagne (lieutenant Schwanhand) accompagne les troupes et se porte sur l'Annulaire en même temps qu'une autre batterie du même groupe (groupe Lemaître, dit Honelle, également du 3° R. A. C., qui a formé un groupe de montagne envoyé ensuite à l'armée d'Orient). A 15 heures, la Main-de-Massiges est conquise, mais il y a une forte résistance sur la Chenille, au nord de 199, que nous occupons et où l'artillerie envoie immédiatement des observateurs (lieutenant Denis du 2° groupe du 3° R. A. C.) qui règlent des

tirs dans la vallée de la Dormoise quand le téléphone n'est

pas coupé.

Dans le secteur de la 3° D. I. C., la batterie de bombardiers du 3° R. A. C. (capitaine Lagarone) se précipite à l'attaque avec la troisième vague; elle franchit les réseaux et les entonnoirs qui bordent l'ouvrage Pruneau, mais elle est décimée par les mitrailleuses, perd tous ses officiers, les deux tiers de ses sous-officiers tués dans les lignes ennemies que nous évacuons après les avoir conquises.

Trois fois le commandement de cette valeureuse batterie est renouvelé; en quatre jours, trois commandants de cette

unité trouvent une mort glorieuse.

Le 26 et le 27, continuation des attaques : deux batteries du 2° groupe du 3° R. A. C. sont poussées en avant dans le ravin du ruisseau de l'Etang; elles sont presque vues direc-

tement, mais font de bonne besogne.

Le 28 septembre, la 32° division (général Bouchez) s'intercale entre la 2° D.I.C. et la 39° D.I.; elle n'a pas d'artillerie; le 3° R. A. C., renforcé du groupe Perret, de l'A. C/16, formera son artillerie divisionnaire qui l'aidera à progresser sur toutes les croupes et dans les ravins jusqu'à la route de Maisons-de-Champagne et l'ouvrage de la Défaite.

Après quatre jours de détente sur place, l'attaque est reprise le 5 octobre au matin par les mêmes éléments, mais on est essouflé et, malgré des prodiges de valeur, nos succès

sont très limités.

L'ennemi réagit d'ailleurs avec une violence à laquelle on n'est pas accoutumé; outre les obus explosifs, il envoie de nombreux obus à gaz contre les effets desquels nous sommes mal protégés par le masque primitif qui a été fourni. Le 3° groupe (Mouchet) est particulièrement éprouvé.

Le 3° R. A. C. reste en position à 180 jusqu'au 4 novembre, date où il est relevé par deux groupes de l'A. D/2 et date où l'ennemi exécute sur le front de Champagne sa première

attaque précédée de nappes gazeuses de chlore.

A la suite des opérations de Champagne, le 1^{er} corps colonial est cité, en bloc, à l'ordre de l'armée. Une part de sa gloire revient, sans conteste, à son artillerie toujours sur la brèche.

Le 4 novembre, le 3° R. A. C. est mis au repos au cantonnement d'Elise.

Le 15 novembre, le colonel Franceries remplace, à la tête du 3° R. A. C., le lieutenant-colonel Peltier, nommé au commandement de l'artillerie de la 3° division coloniale.

OFFENSIVE DE LA SOMME

Au début de décembre 1915, le 3° R. A. C. est transporté par chemin de fer dans l'Île de France et stationne à Pont-Saint-Maxence où il jouit durant un mois d'un repos réparateur, propice à la reconstitution et à l'instruction des unités.

Le 10 janvier, le 3° R. A. C. se dirige par voie de terre sur le camp de Crévecœur (stationnement de Crévecœur), où il participera avec tout le corps d'armée à des manœuvres d'instruction dirigées par le général Pétain en personne.

Ces manœuvres, fort intéressantes, précisent la tactique de l'infanterie en coordination avec l'artillerie, en s'inspirant des enseignements de la bataille de Champagne et en vue des offensives ultérieures; elles consacrent l'excellence des principes toujours admis au 3° R. A. C., savoir :

Liaison continue et constante avec l'infanterie;

Observation directe terrestre des commandants de groupe et d'unités installés en permanence à des P. O. d'où ils voient leurs objectifs et leurs batteries.

Barrages offensifs ou barrages roulants devant l'infanterie;

Liaison avec l'aviation.

90

L'instruction au camp de Crévecœur dure du 15 au 28 janvier 1916; il est prévu que cette période sera suivie d'un repos pour tout le monde, mais le 28 janvier, les événements de Frize changent les prévisions et, à la suite des succès locaux des Allemands, il est décidé que le C. A. C. viendra relever la 5° D. I. (général Mangin) en occupant le secteur entre Somme et Soyecourt par l'infanterie d'une seule de ses divisions, appuyée par l'artillerie des deux divisions du C. A.

Au sud, le secteur est occupé par la 16° D. I. C. (général Bonnier) qui fait, pour le moment, partie intégrante du corps colonial avec les 2° et 3° D. I. C. et qui, pour appuyer son infanterie, reçoit d'abord l'appoint du 3° R. A. C. (2° et 3° groupes) et du 1° groupe du 3° R. A. C. (Guerrini); ce dernier bientôt remis en batterie vers Proyart, à la disposition de l'artillerie de la 3° D. I. C.

Le 3° R. A. C. s'installe en batterie dans la région de Rosières-en-Santerre et participe à l'équipement offensif du secteur. Il y stationne jusqu'en juin sans manifester de fatigue et sans que diminue son ardeur combative, bien que soumis fréquemment à des tirs violents et, en avril 1916, à une émission de nappes gazeuses qui lui inflige des pertes sensibles.

Le 15 avril 1916, le lieutenant-colonel Michel prenait le commandement du 3° R. A. C. en remplacement du colonel Franceries, nommé au commandement de l'A. D/2.

En juin 1916, après quatre jours de repos seulement, le 3° R. A. C. est mis à la disposition de la 3° D. I. C. pour

participer à la bataille de la Somme.

Dernier arrivé dans le secteur, il ne reçoit pas de mission d'appui direct de l'infanterie, mais on lui confie la lourde tâche de neutraliser ou détruire les batteries ennemies et de préparer l'attaque de la deuxième position, en sorte que cette position, distante de plus de 3 kilomètres de la première, puisse être attaquée et enlevée n même temps que la première dès le premier jour de l'attaque.

A cet effet, le 3° R. A. C. est poussé très en avant : le 3° groupe (Mouchet) à 400 mètres de notre première ligne, entre le château de Fontaine-les-Cappy et Dompierre; le 2° (Jacquin), à l'est de Fontaine-les-Cappy. Le lieutenant-colonel Michel s'installe lui-même sous une toile de tente dans le parc du château de Fontaine-les-Cappy, organise ses liaisons téléphoniques et, impassible sous les plus violents bombardements, dirige ses unités avec sa maestria habituelle.

Pour lui permettre l'exécution de ses missions, le groupement Michel avait été renforcé de deux groupes de 220 M. et d'un groupe de 270 (commandé par le chef d'escadron Grasset, du 3° R. A. C.).

L'efficacité des tirs du 3° R. A. C. fut reconnue lors de notre avance : la plupart des batteries ennemies étaient détruites, celles qui avaient résisté furent neutralisées pendant

l'attaque.

Le 3° R. A. C. prépara si bien l'attaque de la deuxième position (entre Herbécourt et Assevillers) que cette position tomba complètement entre nos mains le 2 juillet, la pre-

mière ayant été conquise le 1er.

Dès la conquête du premier objectif, les groupes du 3' R. A. C. se portèrent audacieusement en avant, dans la région d'Assevillers, à moins de 1.200 mètres des Boches, les commandants de batterie et de groupe se portèrent aux lisières d'Assevillers pour être en contact intime avec les unités d'assaut.

Du 2 au 5 juillet, le 3° R. A. C. prêta à la 3° brigade coloniale un appui efficace, en sorte que Belloy-en-Santerre fut enlevé, ainsi que toute la troisième position dès le 4 juillet. Il ne restait plus devant nos troupes, le 4 juillet à midi, ni une tranchée boche, ni aucune unité constituée ennemie.

Durant cette première période de l'attaque, le 3° R. A. C. éprouva très peu de pertes; l'ennemi, démoralisé, avait perdu ou retiré son artillerie, mais, dès le 5 juillet, l'ennemi s'était ressaisi, ses avions sillonnaient le ciel en grand nombre, repéraient sans difficulté nos batteries établies en rase campagne, sans abris; de plus, le corps colonial, qui, seul, avait progressé d'une manière aussi sensible, avait créé dans les lignes boches une poche de 4 à 5 kilomètres de profondeur. Il en résulta que, soumise à des tirs de concentration provenant de tous les points de l'horizon, l'artillerie commença à souffrir énormément.

Une demi-batterie de 58 (lieutenant Mespleigt) fut anéantie sur une route où elle s'était engagée avant la tombée

de la nuit.

Le 3° R. A. C. souffrit néanmoins sans se plaindre et continua à faire du bon travail, tant avec la 3° D. I. C., jusqu'au 4 août, qu'avec la 16° D. I. C., du 4 au 25 août, bien qu'il eut perdu dans cette période 15 officiers et 181 hommes (pour 6 batteries, soit l'effectif presque complet des batteries de tir).

A la suite de cet exploit, le 3° R. A. C. fut proposé par le général Puypéroux, commandant la 3° D. I. C. pour une citation à l'ordre de l'armée, conçue dans les termes suivants:

« S'est déjà distingué en Champagne, au Fortin de Beauséjour, puis dans la préparation et l'exécution de l'attaque de la Main-de-Massiges; depuis, à la bataille de la Somme, sous la direction méthodique de son chef, le lieutenantcolonel Michel, a exécuté une brillante préparation sur la deuxième position qui a pu être enlevée le jour même de l'attaque; a réduit au silence et détruit de nombreuses batteries ennemies, favorisant ainsi l'avance de nos troupes qui a pu se réaliser sans pertes sensibles, grâce à l'absence de barrages denses. »

Cette proposition n'eut pas de suites.

Le régiment avait le plus pressant besoin d'être reconstitué. Il fut mis au repos en même temps que les 2° et 16° D. I. C. et les E. N. E. dans la région de Granvillers, tandis que la 3° D. I. C. allait occuper le secteur de Suippes, en Champagne.

Le repos dura du 25 août au 1er décembre.

OFFENSIVE DE 1917

Au 1er décembre, le C.A.C. rentre en secteur, le 3e R.A.C.

est mis à la disposition de la 2^e D. I. C.

Tous les mois, on change d'emplacement en appuyant vers le sud, de façon à exécuter, pour un front d'attaque de trois corps d'armée, de très importants travaux d'équipement offensif.

Les unités du 3° R. A. C. construisent des positions de batterie, des P. C., des P. O., des magasins à munitions, des lignes téléphoniques et se trouvent, le 15 mars 1917 dans les bois de Crapeaumesnil, région de Montdidier

Le 15 mars, le Boche exécute son repli stratégique, dit Alberick, poursuivi de très près — comme l'avoue Luden-

dorff dans ses mémoires - par nos troupes.

En réalité, les d'visions le suivent avec leur seule artillerie organique, les artilleries de renforcement déjà arrivées en vue de l'offensive, sont chargées de pousser les munitions en avant.

Le 19 mars, au cours de la poursuite au delà de Noyon, le 3° R. A. C. (groupes Brulard et Coleno) en réserve depuis le 15 mars, est mis à la disposition de la 3° D. I. C. où il relève, près de Golancourt, deux groupes de l'A. D/3 dans les conditions de rapidité et de précision de la guerre de campagne qui prouvent que ces unités n'ont rien perdu de leur valeur manœuvrière.

Ils sont d'abord mis à la disposition du 14° C. A., appuient l'offensive sur Montescourt - Lizerolles, et relevés le 24 mars par l'A. D/27, puis reportés à Beaulieu, à la disposition du

C. A. C.

Le 1^{er} C. A. C. et son artillerie de corps sont au repos du 23 mars au 5 avril, date où l'artillerie se transporte par voie de terre dans la région nord de Soissons, en vue de l'attaque

du 16 avril 1917.

Le 3° R. A. C. est mis à la disposition de la 2° D. I. C. dans la région du Moulin de Laffaux jusqu'au 22 avril, du 23 au 28, à la disposition de la 3° D. I. C., dans la région de Vauxaillon et ferme d'Antioche, et enfin, du 29 avril au 13 mai, à la disposition du 9° régiment de cuirassiers à pied, vers le Moulin de Laffaux.

Pour son action, son 2° groupe fut cité à l'ordre du co.ps d'armée colonial par ordre général (joint) n° 14 du C. A. C.

du 27-11-17.

Après la relève du corps colonial le 12 mai 1917, le 3 R. A. C. reste en position pour appuyer les opérations de la 162° D. I. Il vint ensuite en Alsace où il resta en réserve

de C. A. vers Montreux-Vieux. Le 16 juillet, le lieutenantcolonel Villain en prenait le commandement. A partir de ce moment, le 3° R. A. C. quitta définitivement le 1^{er} C.A.C.

qui ne l'eut plus jamais à sa disposition.

En décembre 1917, le régiment était dans la région de Reims à la disposition du 2° corps de cavalerie (secteur de Brazelle). En janvier 1918, il renforça successivement la 74° division (secteur de Berry-au-Bac, Sapigneul), puis la 71° division (région de Cauroy).

A la fin du mois de janvier, il est transporté par voie ferrée au C. O. A. C. d'Ancerville, où il doit se transformer

en régiment porté.

Transformation du Régiment en Régiment porté

Cette transformation s'effectua assez laborieusement au cours des mois de février et mars. Le régiment évacua ses chevaux, son harnachement et ses voitures. Il reçut peu à peu en échange des tracteurs et des camions. En raison de l'insuffisance du nombre des automobilistes mis à sa disposition, il lui fallut, au moyen d'une instruction bien hâtive, transformer une grande partie de ses conducteurs en chauffeurs de tracteurs et de camions. Certains de ces automobilistes n'avaient que huit jours de « volant » quand le régiment fut mis en route.

D'autre part, les batteries du régiment exécutèrent des écoles à feu qui, dirigées avec beaucoup de soin, leur permirent de confirmer et de développer l'instruction de leurs

jeunes officiers (1).

8000

COMBATS DE 1918

Alerté dans la nuit du 27 au 28 mars (à 23 heures 50), par un message téléphoné du G. A. N., il se mit en route le 28 pour se rendre, en trois étapes, par Vitry-le-François Sézanne, Château-Thierry, Mesnil-sur-Ourcq, Retz et Gournay-sur-Arende, sur Moyenvilliers. Ces trois longues étapes, accomplies sur des routes encombrées et par endroits défoncées par la pluie, sont coupées d'arrêts nombreux, hachées par des à-coups répétés; elles sont très pénibles pour le personnel et pour-les voitures.

⁽¹⁾ Les trois groupes du régiment sont commandés par les chefs d'escadron Rinck, Minault et Civette.

Combats défensifs à l'Ouest de l'Oise

Du 5 avril au 27 mai, le régiment va successivement, au prix de déplacements très laborieux, renforcer l'artillerie des quatre divisions engagées, la 36° D. I. vers Godenviliers, la 53° vers l'Ecouvillon, la 67° vers Rollot, la 35° vers le Mont Renault (sud-ouest de Noyon).

Le 6 avril, il aide le 205° à repousser un violent coup de main ennemi vers le bois de l'Ecailles. Le lendemain, il appuie efficacement un coup de main de ce même régiment

vers la ferme Marquecy.

Le 13 avril, il appuie l'attaque du 283° R. I. dans les bois

Touffu, de Mareuil et de l'Epinette.

Il participe, d'autre part, à de nombreux tirs de concentration, à des tirs de harcèlement et d'interdiction sur les communications ennemies.

Il subit, dans les nuits du 19 au 20 et du 20 au 21 des bombardements ennemis par obus toxiques (à l'ypérite) qui l'obligent deux jours après à évacuer deux officiers et une cinquantaine d'hommes.

Le 24 mai, le lieutenant-colonel Villain, rappelé dans le service d'état-major, est remplacé dans le commandement

du régiment par le lieutenant-colonel Bidon.

Combats en retraite dans la Région de Soissons

Le 27 mai au soir, le régiment reçoit par message chiffré l'ordre le relevant à partir de 20 heures (22 heures pour un groupe) de la mission de barrage devant le Mont Renault et lui prescrivant d'aller se mettre aux ordres du général commandant la VI° armée (Soissons).

Le 28, dans l'après-midi, il était en batterie au nord-ouest de Soissons entre Cuffies, Chavigny et Vaurezus et appuyait

de son feu la 151e D. I. (général des Vallières).

A ce moment, les unités d'infanterie française, réduites par les pertes, la 151° D. I. a perdu, par le feu, successivement au cours des combats du 28 et du 29 mai, ses trois chefs de corps d'infanterie, son commandant d'infanterie divisionnaire et son général), et disséminées sur de larges fronts, manœuvraient en retraite, en luttant pied à pied contre un adversaire supérieur en nombre et mordant. Un temps exceptionnellement sec permettait de faire rouler les tracteurs et les camions sur de simples pistes et même, au besoin, à travers champs. Dans ces conditions et, bien que les divisions auxquelles il a été successivement détaché, fussent dans l'impossibilité de lui fournir l'aide d'un seul cavalier éclaireur ou d'un seul attelage, le régiment put, en échelonnant ses groupes et ses batteries, s'engager à fond

sur la même ligne que les batteries attelées, très souvent même en avant de celles-ci. Le risque ainsi couru devait, malgré l'habileté et l'énergie des exécutants, mettre parfois les batteries dans des situations critiques. Elles en sont tou-

jours sorties à leur honneur.

Le 29 mai, les progrès de l'attaque ennemie à l'ouest de la route de Soissons à Béthune l'obligent à retirer par échelon ses deux groupes les plus avancés (1^{er} et 3°) d'ailleurs déjà repérés par l'ennemi et soumis à ses tirs de neutralisation. Lorsque le dernier parti se mit en route (1^{er}), il était déjà en butte au tir des mitrailleuses ennemies. Les batteries se retirèrent néanmoins en ordre et allèrent prendre position vers

Cuisy-au-Mont, le 3° fut porté vers Bieuxy.

Le soir du même jour, les 7° et 9° batteries (3° groupe) en batterie face au nord-est dans les jardins de Bieuxy, se trouvèrent brusquement menacées à courte distance par une troupe ennemie (une compagnie au moins) venant de l'est et qui chercha à les déborder par le sud. A coups de mitrailleuses et de mousquetons accompagnés de quelques coups de canon tirés à 300 mètres, elles arrêtèrent cette troupe, puis la maintenant en respect avec leurs mitrailleuses et quelques servants déployés en tirailleurs, elles réussirent à accrocher leurs canons à leurs tracteurs et à s'écouler vers l'ouest et le sud-ouest sans laisser à l'ennemi aucun butin (sauf une voiture brisée par un obus ennemi).

Le 30 mai, le 1er groupe reste seul avec la 151e D. I. et passe avec elle en 2e ligne, le reste du régiment appuie la

2º D. C. P. et la droite de la 170º D. I.

Au cours du combat en retraite, les 2° et 3° groupes, manœuvrant par échelons, sont ramenés.

Le 2e groupe, deux batteries à l'est et près de Nouvron-

Vingre, une batterie à 1 kilomètre à l'ouest.

Le 3° groupe échelonné à l'ouest et près de Morsain.

Au cours du combat deux batteries la 5° du 3° groupe et la 8° du 3° se sont mises en route sous le feu des mitrailleuses ennemies, elles l'ont fait en ordre irréprochable. Vers 20 heures, les 4° et 6° batteries installées à l'est et près de Nouvron-Vingre, se trouvent à l'improviste menacées de front et à moins de 400 mètres par une ligne de tirailleurs ennemis. Sous la protection d'une partie des servants déployés en tirailleurs sous le commandement d'officiers énergiques, elles réussissent à sauver cinq de leurs canons, les trois autres canons, abandonnés faute de tracteurs disponibles, sont démolis avant le départ, les munitions abandonnées sont incendiées.

Le 31 mai, le régiment, (2° et 3° groupes) passe l'Aisne et prend position face au nord, le 2° groupe à la ferme Maubrun (ouest d'Ambleny), le 3^e groupe sur la route au sud-ouest de Saint-Bandry. De ces positions, il tire, les 1^{er} et 2 juin, d'écharpe sur l'infanterie ennemie manœuvrant au nord de l'Aisne. Il est lui-même soumis à de violents tirs de l'artil-

lerie lourde ennemie (le 2^e groupe en particulier).

Le 3 juin, une attaque allemande venant de l'est, s'empare des hauteurs à l'est d'Ambleny et de la Fosse et pousse jusqu'aux lisières de ces villages. Le régiment (2° et 3° groupes) fait face à droite, tire sur l'infanterie ennemie, puis se retire, par ordre, par échelon de groupe (moins la 7° batterie) sur la crête à l'est de Montigny-Langrain où le 1° groupe le rejoint. Il passe, en deuxième ligne d'artillerie, aux ordres directs du commandant de l'artillerie du C. A.

La 7° batterie, maintenue au sud-ouest de Saint-Bandry, continue à tirer jusqu'au soir sur l'infanterie ennemie (ses pièces ont pendant un moment tiré individuellement, au collimateur, sur les vagues d'assaut de l'ennemi). L'attaque

ennemie est enrayée.

Les 4, 5 et 6 juin, deux batteries du régiment, relevées par moitié chaque jour, sont poussées aux abords de l'emplacement occupé le 3 par la 7° batterie, et exécutent, la nuit, des tirs d'interdiction et de harcèlement sur les communications de l'ennemi.

Combats défensifs au Sud de l'Aisne

Le 7 juin, tout le régiment reçoit de nouveau mission d'appui direct de l'infanterie; les 2° et 3° groupes vont avec le chef de corps, vers Ressons-le-Long, à la disposition de la 162° D.I.; le 1^{er} groupe à la 151° D. I. Le régiment (2° et 3° groupes) appuie le 43° R. I. qui tient la rive sud de l'Aisne entre cette rivière et la crête (exclue) à l'ouest d'Ambleny.

Le 12 juin, après une puissante préparation d'artillerie, l'ennemi tente une attaque sur le front Aisne-Cœuvres. Bien que soumis à de violents tirs de neutralisation et en dépit de pertes sévères (1), le régiment réussit, par son feu, à faire avorter l'attaque ennemie devant le front du 43° R.I. (le 143° R. I. allemand et le 6° yoegerbataillon attaquaient ce front; on l'a su le lendemain par un ordre trouvé sur un prisonnier fait par la division marocaine). De son côté, le 1° groupe, bien que très éprouvé, lui aussi, par le feu de l'artillerie ennemie, n'en exécutait pas moins avec précision tous les tirs qui lui étaient demandés ou prescrits.

⁽¹⁾ Les camions du 3e Groupe ont pour ravitailler les batteries en munitions, franchi des zones soumises à des feux violents de l'artillerie ennemie.

Du 13 au 23 juin, le régiment exécute chaque jour de nombreux tirs de concentration ou de harcèlement ainsi que des tirs prolongés à obus toxiques. Il est lui-même en butte à une puissante contre-batterie ennemie. Il est conduit, pour éviter de lourdes pertes, à déplacer fréquemment et à tour de rôle toutes ses batteries.

Offensives locales

Le 24 juin, il appuie avec les 2° et 3° groupes une attaque partielle très bien réussie du 127° R. I. sur la croupe au nord de Le Port (sur l'Aisne).

Le 25, il est rejoint par le 1er groupe.

Le 28, il appuie la gauche d'une attaque de la 153° D. I. entre Ambleny et Cœuvres; cette attaque réussit. Les 25 et 30 juin, il contribue, par son feu, à l'arrêt des tentatives de contre-attaque de l'ennemi.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 juillet, il reçoit successivement de 0 h. 30 à 4 heures, l'ordre de partir, puis de rester (1), puis de se mettre en route pour aller renforcer la 19^e D. I.

au nord-ouest de Vic-sur-Aisne.

Le 3 juillet, il participe à la brillante attaque de cette D. I.; il continue à l'appuyer le 4 contre les réactions ennemies.

Le 5 juillet, il fait mouvement et va prendre position dans la forêt de Villers-Cotterets, au nord-ouest de Fleury.

Les 8, 9, 10 et 11, il appuie la progression de la 1^{re} D. I. dans la région de Longpont. Ses batteries sont toutes copieusement contrebattues par l'artillerie ennemie, surtout les 1^{re} et 3^e.

Le 13, il se porte, (moins le 2^e groupe, maintenu à la 1^{re} D. I.) au sud de Fleury, à la disposition de la 128^e D. I., dont il appuie la progression jusqu'à la Savières, les 14, 15 et 16 juillet. Il est rejoint, le 15, par son 2^e groupe très éprouvé la veille de son déplacement par un bombardement à obus toxiques.

Offensive générale

Le 17 juillet, le régiment se porte à l'ouest de Faverolles,

à la disposition de la 41° D. I.

A ce moment la situation du régiment est la suivante : il a reçu plusieurs renforts en officiers, gradés et canonniers (le plus important le 5 juillet : environ 250 hommes). Ces

⁽¹⁾ Des tirs nourris à obus toxiques exécutés par l'artillerie ennemie sur les batteries de la 162° D. I. ont fait craindre, un moment, une nouvelle attaque ennemie.

renforts ont compensé, en grande partie, les pertes subies par son personnel. Par contre, ses pertes en voitures automobiles se sont accumulées, une vingtaine de ces voitures ont été détruites par le feu, deux ou trois immobilisées par un accident ont été abandonnées pendant la retraite; plusieurs, hors d'usage, ont dû être évacuées; toutes les autres sont profondément usées par le dur service qui leur était imposé depuis trois mois.

Malgré l'activité de son atelier, le régiment n'arrive plus à disposer d'un nombre suffisant de tracteurs pour porter la totalité de ses canons (un ou deux par groupe sont attelés, ce qui oblige à abaisser à moins de 10 kilomètres par heure la vitesse de marche) et il n'a plus que deux ou trois camions disponibles par batterie de fir. Cette situation va d'ailleurs

empirer.

Pour le déplacement du 5 juillet (une quarantaine de kilomètres), il lui a fallu demander à l'armée le secours de 10 camions. Ce secours temporaire disparu, ses batteries ne pourront enlever, avec leur personnel et leur matériel, qu'une vingtaine de coups par pièce. Pour les petits déplacements (tels que ceux accomplis dans la forêt de Retz), les camions aussitôt après leur déchargement sur la position, sont employés sans délai au ravitaillement en munitions de leur batterie. Le va-et-vient leur impose un service très dur, qui aggrave leur état et multiplie les menus accidents.

Dans les mouvements accomplis à partir du 18 mai, mouvements dans lesquels les batteries doivent emporter avec elles une demi-journée de feu environ, il ne pourra plus déplacer que deux groupes à la fois, en les renforçant, de tous les camions disponibles du groupe immobilisé. A partir de la fin du mois de juillet, il ne pourra plus déplacer qu'un

groupe à la fois.

Dans l'attaque du 18 juillet, le régiment appuie le régi-

ment de gauche (42° R. I.) de la 41° D. I.

Le 19, pour continuer à appuyer les progrès de l'infanterie, le régiment se porte dans le parc du château de Maucreux, le plus près possible de la Savières, dont les ponts sont infranchissables pour ses lourdes voitures. Le 20, laissant en place le 3° groupe et en renforçant les deux autres au moyen de camions prélevés sur ce groupe, il réussit à franchir deux fois l'Ourcq près de Troesnes et à porter les 1° et 2° groupes près de Chouy. Aperçu par l'ennemi au passage inévitable de la crête, le 2° groupe est pendant son déploiement soumis à un tir exécuté sur zone large, mais nourri; il se met cependant en batterie avec ordre et ouvre rapidement le feu, comme le 1° groupe sur l'infanterie ennemie.

Le 21, le 1^{er} groupe reste avec la 41° D. I. Le régiment (rejoint par le 3° groupe) est mis à la disposition de la 5° D. I. et se porte à Billy-sur-Ourcq.

Les 23, 24 et 25, il appuie les attaques de la 5^e D. I. vers

Oulchy-la-Ville et la grande route de Breny à Soissons.

Le 27, il revient tout entier aux ordres de la 41° D. I. et pousse ses groupes en avant près de la crête, à l'est de Billy-sur-Ourcq.

Le 28, il aide la division à s'emparer de la butte Chalmont,

au nord-est d'Oulchy-le-Château.

Le 29, il passe aux ordres de la 68° D. I. qui remplace la 41° et, pour mieux l'appuyer, il va se déployer sur la rive sud de l'Ourcq, entre Armentières et Nanteuil-Notre-Dame, face au nord. Le 30, il appuie la progression du 236° R. I. vers Cramaille et Cramoiselle; le 31, il exécute de nombreux tirs de concentration devant le front de ce régiment. Le 1° et le 2 août, au matin, il appuie encore celui-ci dans l'attaque générale qui rejette l'ennemi au nord d'Arcy-Sainte-Restitue.

Dans la soirée du 2 août, il porte son 3e groupe, renforcé de camions prélevés sur les 1er et 2e vers Savenay. Ce même groupe, suivant les progrès de l'infanterie, se porte le 3 à Lesges, le 4 à Gerseuil. Devant l'arrêt de la progression (l'ennemi tient ferme sur la Vesle), le commandant du régiment retire le soir au 3° groupe la presque totalité des camions dont il dispose et les utilise pour pousser successivement, le 5 août, le 2° groupe à Lesges, le 7 août le 1er groupe vers Tanières. Les trois groupes exécutent chaque jour de nombreux tirs à la demande de l'infanterie. L'artillerie ennemie réagit très vivement, toutes les batteries sont soumises à de violents bombardements, dont plusieurs à obus à ypérite. L'accumulation de l'artillerie française dans les rares dénivellations d'un plateau dominé par les observatoires ennemis, rend difficiles les déplacements de batteries. Le régiment est sérieusement éprouvé.

090

Engagé sans répit depuis le mois de mars, le régiment avait subi de lourdes pertes en officiers et en hommes de troupe. Ces pertes, que n'arrivaient plus à compenser les renforts reçus, portaient, en ce qui concerne les hommes de troupe, presque uniquement sur les états-majors et les batteries de tir et surtout sur les spécialistes (chefs de pièces, pointeurs, téléphonistes, agents de liaison).

Le service des unités devenait difficile.

Le 21 août, le régiment est relevé de sa mission sur le front et renvoyé à l'arrière. Une période de cinq semaines passée au C. O. A. L. de Nemours lui permet de recevoir et d'assimiler des renforts, de reconstituer, au moyen d'instructions intensivement menées, ses cadres et ses équipes de spécialistes. Il est

complété en voitures.

Le 14 octobre, il est au biyouac près de Pinon, en réserve de la X° armée. Le 17 octobre, il est mis à la disposition de la 127° D. I. Le 19, il appuie le 172° R. I. qui enfonce la Hunding Stellung au sud-ouest de Grandlup et progresse jusqu'à la vallée marécageuse de la Souche. Les 23, 24 et 25 octobre, il appuie le 355° qui prend pied au nord-est de cette rivière et s'empare de la ligne de surveillance ennemie.

Le 28, il venait d'être chargé d'appuyer le 25° B. C. P., destiné à opérer une attaque à droite du 355°, quand il est mis à la disposition de la 32° D. I., à Crécy-sur-Serre. Le 1^{er} et le 3 novembre, il prépare, par des destructions de fils de fer et des tirs de concentration, l'attaque de cette D. I. sur Bois-les-Pargny. Le 4, il aide à l'enlèvement de ce village.

Le 5 novembre, l'ennemi était en retraite. En raison de l'encombrement des routes, le régiment recevait l'ordre de

rester sur place. Il n'allait plus avoir à s'engager.

2000

LISTE DES CHEFS SUCCESSIFS

Colonel Lenfant, du 2/8 au 25/8/14 et du 16/11/14 au 13/3/15.

Lieutenant-colonel Peyrégne, du 25/8 au mois de sep-

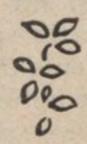
tembre 1914.

Lieutenant-colonel Jacquet, du mois de septembre au 15/11/14.

Lieutenant-colonel Peltier; du 13/3 au 17/11/15.

Lieutenant-colonel Franceries, du 18/11/15 au 15/4/16.

Lieutenant-colonel Michel, du 16/4/16 au 16/7/17. Lieutenant-colonel Villain, du 17/7/17 au 23/5/18. Lieutenant-colonel Bidon, depuis le 24 mai 1918.



CITATIONS



I. - CITATIONS OBTENUES PAR LE RÉGIMENT

EXTRAIT DE L'ORDRE N° 574

Le général commandant la IIIe Armée, cite à l'Ordre de l'Armée:

Le 3° Régiment d'Artillerie Coloniale:

« Splendide régiment, animé des plus hautes traditions d'éner-

gie et d'honneur.

« Au feu depuis le début de la campagne, vient de donner, au cours des combats de la Versine (28 juin 1918), Longpont (juillet 1918), Cramaille (juillet 1918), Souche et Serre (octobre et novembre 1918), sous le commandement du lieutenant-colonel Bidon, les preuves les plus éclatantes de son esprit de sacrifice et de sa valeur manœuvrière en appuyant son infanterie avec hardiesse, efficacité et sans souci des pertes sévères.

« A grandement contribué, par la précision de ses feux, à la prise brillante du village de Bois-les-Pargny (5 novembre 1918).

« Signé: Humbert. »



ORDRE Nº 12.837 (extrait)

Le Maréchal de France, commandant en chef les armées françaises de l'Est, cite à l'Ordre de l'Armée :

Le 3° Régiment d'Artillerie Coloniale:

« Après s'être brillamment distingué en Champagne, au Fortin de Beauséjour, le 20 décembre 1914, puis en septembre 1915, dans la préparation et l'exécution de l'attaque de la Main-de-Massiges, s'est signalé dans la bataille de la Somme en 1916, où il permettait d'enlever la deuxième position le jour même de l'attaque, en réduisant au silence de nombreuses batteries ennemies et favorisant ainsi l'avance de nos troupes. Le 27 mai 1918, venant à peine d'être transformé en artillerie portée, est jeté dans la bataille de l'Aisne; il lutte pied à pied contre un ennemi agressif et supérieur en nombre, lui infligeant de lourdes pertes.

Bien qu'étant très éprouvé, il ne cesse d'appuyer l'infanterie, en arrêtant les attaques ennemies par des tirs précis sous le feu des mitrailleuses, sauvant son matériel dans les situations les plus difficiles. A fait preuve, en toutes circonstances, de toutes qualités manœuvrières de premier ordre, d'un mépris absolu du danger, d'un mordant superbe, d'un esprit de corps remarquable.

« Signé : Pétain. »



II. - CITATIONS OBTENUES PAR LES GROUPES

Ordre Général n° 231 de la 1^{re} D. I. (15 janvier 1919.)

1er Groupe du 3e Régiment d'Artillerie Coloniale :

« Groupe très entraîné et maniant très habilement son matériel porté. Après avoir très brillamment participé, dans la région de l'Aisne, à une série d'actions presque ininterrompues, du 27 mai au 3 juillet, a été appelé, le 5 juillet, à l'est de Villers-Cotterets pour prendre part à l'attaque de la 1^{re} division sur Chavigny. Etait en batterie le 6 au matin et, dès le 8, appuyait très efficacement l'infanterie. Ce dernier jour et dans la nuit qui l'a suivi, deux de ses batteries placées sous le commandement du capitaine Schubenel ont été prises par un tir prolongé et nourri d'obus à ypérite; elles n'en ont pas moins assuré intégralement, malgré les pertes et grâce à un déplacement rapidement fait, les missions qui leur étaient données.

« Signé: Grégoire. » ..



Ordre du 1^{er} Corps d'Armée Colonial n° 14-C-A du 27 novembre 1917.

2° Groupe du 3° Régiment d'Artillerie Coloniale :

« Unité d'élite qui n'a cessé de se faire remarquer dans toutes les opérations auxquelles a pris part le C. A. C. depuis le début de la campagne. S'est particulièrement distingué sous le commandement des chefs d'escadron Féral, Mouchet et Coleno, au cours des opérations offensives de Champagne (décembre 1914, mars 1915, septembre 1915), de la Somme (juillet, août 1916), sur l'Aisne (avril, mai 1917) en appuyant toujours très efficacement l'infanterie, grâce à ses déploiements très avancés, à la rapidité de ses déplacements et à l'audace de ses observateurs. Vient, sous le commandement énergique du chef d'escadron Coleno, d'affirmer à nouveau sa haute valeur, en se maintenant pendant plus d'un mois constamment en action sur des positions très exposées, malgré les bombardements violents et presque incessants qui lui ont occasionné des pertes sévères.

« Signé: MAZILLIER. »

Ordre n° 63 de la 41^e Division d'Infanterie du 12 février 1919

2e Groupe du 3e Régiment d'Artillerie Coloniale:

« Groupe d'élite, sous le commandement calme et énergique du chef d'escadron Minault, a su, en dépit du feu ennemi et des difficultés que présentait l'emploi du matériel porté dans la guerre de mouvement, remplir d'une manière parfaite toutes les missions à lui confiées.

« A notamment fait preuve d'intrépidité et d'une belle discipline le 20 juillet où, ayant à prendre position sous le feu ennemi, s'est mis en batterie avec un calme et une régularité impeccable, puis, a exécuté, sans délai et avec une précision parfaite, les tirs exigés par l'appui de l'infanterie.

« Signé: Bablon. »

90

Extrait de l'Ordre Général n° 56 R du 1er Corps d'Armée

3° Groupe du 3° Régiment d'Artillerie Coloniale :

« Sous le commandement du chef d'escadron Civette, a pris part brillamment aux durs combats du 8 au 12 juin. Malgré les difficultés de déploiement que présente le matériel porté, s'est, dans ces combats, engagé à fond pour appuyer l'infanterie. Le 29 mai, celle-ci ayant du se replier devant des forces très supérieures, a continué à l'aider de son feu jusqu'au moment où, sur le point d'être enlevé, il a dû se dégager par ses propres moyens, à coups de canon, de mitrailleuse et de mousqueton. A su, grâce au sang-froid de son chef, au courage et à la volonté inébranlable de tout le personnel, ramener la totalité de son matériel.

« Signé : LACAPELLE. »

90

ORDRE DE L'ARMÉE

4° Groupe du 3° Régiment d'Artillerie Coloniale :

« Sous les ordres de son chef, le commandant Cartron, s'est constamment signalé par son audace, la précision de son tir et l'opportunité de son intervention. S'est particulièrement distingué au cours de la bataille de X... (septembre 1914), à Y... (juillet-août 1915), puis à Z..., où il s'est porté résolument en avant sous le feu des mitrailleuses ennemies, pour faciliter la progression de l'infanterie.

Ordre 300. (Cahier). J. O. du 14 juin 1916.

III. - CITATIONS OBTENUES PAR LES BATTERIES

Ordre Général n° 57 du 1° Corps d'Armée (29 juin 1918)

1re Batterie du 3e Régiment d'Artillerie Coloniale :

« Le 12 juin, sous un bombardement massif de l'artillerie ennemie à obus toxiques et explosifs, ayant eu deux officiers blessés, une forte proportion de son personnel blessé ou tué, une partie de son matériel de traction mis hors de service, a continué à tirer de façon efficace jusqu'au reçu de l'ordre de changer de position. A réussi, grâce à l'énergie de son chef, le capitaine Schubenel, et au sang-froid et à l'esprit de sacrifice de tous, à évacuer intégralement son matériel.

« Signé: LACAPELLE. »



Ordre n° 28 de l'Artillerie de la 2° D. C. a Pied du 9 juin 1918

4° Batterie du 3° Régiment d'Artillerie Coloniale :

« Sous le commandement du lieutenant Guillemant, a réussi à contenir l'ennemi à courte distance, et bien que privé de tout soutien d'infanterie, a pu sauver tous ses canons grâce au dévouement et au sang-froid de tous.

« Signé : Granderye. »



Ordre n° 388 du 3° R. A. Coloniale du 31 janvier 1919

5° Batterie du 3° Régiment d'Artillerie Coloniale :

« Le 2 juin 1918, près de la ferme Maubrun, la 5° batterie, déployée en plein champ, fut prise à l'improviste, au cours d'un tir important par une rafale nourrie et exacte de l'artillerie ennemie. Au commandement « A vos postes! », proféré par le lieutenant Godard et accompagné d'un salut impeccable adressé par cet officier au lieutenant-colonel qui passait à ce moment, les servants, un instant couchés sous la rafale, reprirent leur tir. La batterie ne cessa le feu, malgré les sérieuses pertes que lui infligea le bombardement ennemi, que plusieurs minutes plus tard, lorsque, relevée de sa mission par une autre unité du régiment, elle eut reçu l'ordre d'abriter son personnel.

« Signé: Bmon. »

Ordre n° 73 de l'Artillerie de la 2^e D. C. a pied

7° Batterie du 3° Régiment d'Artillerie Coloniale :

« Engagée sans répit depuis le 28 mars 1918 dans les combats de la région de Montdidier et de l'Oise puis dans les combats en retraite du 28 mai au 4 juin, dans les combats défensifs du 4 au 12 juin, dans la série d'attaques partielles du 24 juin au 16 juillet, et enfin dans l'offensive du 18 juillet au 4 août, sous le commandement du lieutenant Mangenot et du sous-lieutenant Raulnet, a toujours fait preuve d'une magnifique intrépidité sous le feu. S'est particulièrement signalée le 30 mai en se dégageant à coups de mousquetons et de mitrailleuses de l'infanterie ennemie les 12 juin et 5 août, en assurant, sous un violent tir de neutralisation et avec calme et précision malgré les lourdes pertes, toutes les missions de tir qui lui étaient confiées.

« Signé : GRANDERYE. »

090

Ordre n° 73 de l'Arthlerie de la 2^e D. C. a pied

9° batterie du 3° Régiment d'Artillerie Coloniale :

« Engagée sans répit depuis le 28 mars 1918 dans les combats de la région de Montdidier et de l'Oise, puis dans les combats en retraite du 28 mai au 4 juin, dans les combats défensifs du 4 au 13 juin, dans la série d'attaques partielles du 24 juin au 16 juillet, et enfin dans l'offensive du 18 juillet au 4 août, sous le commandement du capitaine Karcher et du sous-lieutenant Asquasciati, a toujours fait preuve d'une magnifique intrépidité sous le feu. S'est particulièrement signalée le 30 mai en se dégageant à coups de mousquetons et de mitrailleuses de l'infanterie ennemie, les 12 juin et 5 août, en assurant, sous un violent tir de neutralisation, avec calme et précision, malgré les lourdes pertes, toutes les missions de tir qui lui étaient confiées.

« Signé : GRANDERYE. »



ORDRE GÉNÉRAL N° 74 DU 26 JUIN 1918

Le général de division Hennocque, commandant la 2º division de cavalerie à pied, cite à l'ordre de la division :

7° Batterie du 3° Régiment d'Artillerie Coloniale, sous le commandement du lieutenant Mangenot et du sous-lieutenant Raulnet :

« Le 29 mai, étant en batterie et l'infanterie française ayant dû se replier en arrière d'elle, a continué son feu sous le tir des mitrailleuses ennemies, assurant sa propre défense par sa mitrailleuse et ses mousquetons; ne s'est retirée qu'après avoir épuisé toutes ses munitions. La seule route de retraite étant coupée, est passée à travers champs, les servants aidant les conducteurs en poussant les tracteurs, et a réussi à ramener tout son matériel et tout son personnel.

9° Batterie du 3° Régiment d'Artillerie Coloniale, sous le commandement du capitaine Karcher :

« Le 29 mai, étant en batterie et chargée d'appuyer un régiment d'infanterie qui se repliait, a rempli sa mission, malgré le feu des mitrailleuses ennemies, ne s'est retirée qu'au moment où l'ennemi menaçait sa retraite, a détruit, à ce moment, les munitions qu'elle ne pouvait emporter et a ramené tous ses canons bien qu'un de ses tracteurs ait été rendu indisponible par le feu.

> Le général de division, commandant la 2° D. C. P. : « Signé : Hennocque. »



CITATION A L'ORDRE DE L'ARMÉE

106° Batterie du 58 T. du 3° Régiment d'Artillerie Coloniale, sous le commandement du capitaine Baillif :

"« En première ligne sans trève ni répit, depuis le début d'août 1915, ayant perdu tous ses officiers et un tiers de son effectif, cette batterie a réussi, grâce à l'énergique impulsion du nouveau chef, le capitaine Baillif, à maintenir tous ses canons en ligne et à exécuter, jour et nuit, des tirs intensifs dont les résultats ont été très appréciés. Cette unité a fourni, en particulier pendant la période du 30 novembre au 6 décembre 1915 un effort exceptionnel au prix des plus grandes fatigues.

Ordre 222. (Cahier). Pas de signature. 20 mai 1916, au Dépôt.



CITATION A L'ORDRE DE L'ARMÉE

La 126° Batterie du 58 T. du 3° Régiment d'Artillerie Coloniale :

a Depuis sa formation a coopéré activement à teutes les opérations offensives de la 3º division d'infanterie coloniale, notamment à la bataille de la Somme (juillet-août 1916), au cours des attaques de 1917 a, sous la direction énergique et habile du lieutenant Campenon, puis du lieutenant Lano, exécuté de brillantes préparations, fait preuve d'un mordant, d'une âpreté, d'une discipline de tir remarquables en exécutant des feux très nourris sous les bombardements incessants et malgré ses pertes.

Extrait du J. O. du 29-12-1917.

Copie de l'Ordre du jour n° 70 du 6° Corps d'Armée (16 avril 1915)

1^{re} Batterie de mortier de 220, 3^e Régiment d'Artillerie Coloniale, commandée par l'adjudant Alvernhe:

« A été un instrument précieux pour le commandement et a rendu les services les plus remarquables au cours de l'attaque d'une position ennemie très fortement organisée. A constamment été servie avec une conscience et un zèle parfaits, par un personnel courageux ne reculant devant aucun effort.

« Signé : HERR. »

090

EXTRAIT DE L'ORDRE N° 272 DU GÉNÉRAL COMMANDANT LE 35° CORPS D'ARMÉE

Sont cités à l'ordre du Corps d'Armée :

Le 2° Groupe à pied du 3° Régiment d'Artillerie Coloniale, commandé par le capitaine Mazin, comprenant la 62° Batterie commandée par le lieutenant Verbiest, et la 63° Batterie commandée par le lieutenant Memain:

« Occupant depuis six semaines, à 1.500 mètres des lignes ennemies, des positions de batteries sans cesse soumises à de violents bombardements. Ont montré un courage et une énergie au dessus de tout éloge en continuant à servir leurs pièces, malgré des pertes sérieuses et sans se laisser arrêter par le tir précis de l'ennemi.

Ont suscité par leur bravoure l'admiration des troupes voisines.

G. Q. G., le 24 août 1916. Le Général commandant le 35° C. A.: « Signé: Jacquot. »



ORDRE GÉNÉRAL

Le général commandant la 3° Division d'Infanterie Coloniale cite à l'ordre de la division les officiers et hommes de troupe dont les noms suivent :

106° Batterie de bombardiers :-

« S'est surmenée pendant plus de six semaines nuit et jour pour assurer l'installation complète d'une autre batterie. Malgré la perte de tous les officiers et d'une partie du personnel et du matériel dès le début de l'attaque du 25 septembre, n'en a pas moins continué à assurer une bonne exécution de son service et de ses tirs.

Le Général commandant la 3° division : « Signé : Goullet. »

Ordre nº 106 au cahier d'ordres, 26 février 1916.

EXTRAIT DE L'ORDRE 195 DU 2-5-1917

Le général Guérin, commandant la 15° Division d'Infanterie Coloniale, cite à l'ordre de la division :

La 37° Batterie de montagne du 3° Régiment d'Artillerie coloniale commandée par le capitaine HAUVILLE :

« Le 16 avril 1917, malgré les difficultés de l'approche, s'est portée dans les premières lignes d'infanterie, y est restée en batterie toute la journée sous un violent seu d'artillerie et de mitrailleuses. A pu remplir sa mission grâce à l'énergie de ses cadres et a du attendre la nuit pour pouvoir se replier sur son ancienne position.

Au Q. G., le 3 mai 1917, « Signé : Gnerin. »

0%

Le 3 novembre 1917, le colonel d'Astorg, commandant l'artillerie lourde du 4^e C. A. cite à l'ordre de l'A. D. 4 (ordre du régiment):

Le Peloton de la 4^e pièce de la 74^e batterie du 3^e R. A. C. C. :

« Sous le commandement du maréchal des logis Coulanges, n° matricule n° 71.199, a fait preuve, le 24 octobre 1917, d'un mépris absolu du danger en continuant avec sang-froid le service de la pièce malgré le bombardement, alors qu'un grand nombre de coups tombaient tout autour et dans le voisinage absolument immédiat de la plateforme.



MORTS POUR LA FRANCE



Colonel:

MICHEL (Alfred):

Lieutenants-Colonels:

AMMAN (Louis-Maurice). GRANDJEAN (Edouard).

Chefs d'escadron :

COQUEUGNIOT (Etienne).
FÉRAL (Auguste).
LAZARE (Pierre).
ROCARD (Eugène).

Capitaines:

BERTHIER (Pierre). BLANC (Joseph). BLAZY dit LAPLATE (Clément). CAROUR (Georges). CARRÉ (Félix). COLIN (Jean). COLLIER (Pierre). CONJARD (Louis). DESCAVES (Jules). DUVIVIER (Pierre). GÉRARD (Paul). GILLON (Constant). GRABAS (Jean). GROSSIN (Louis). JORDAN (Charles). LAGAROSSE (Henri). NUSBAUM (Ferdinand). RATEAU (Hippolyte). RHULLIER (Marie). SABLIERES-DESHAYES (Frédéric). SAINGERY (Alexandre). SEBILOT (Albert). TRESMONTANT (Georges). VERRIER (Robert).

Lieutenants :

BECK (Charles).
BERNARD (Jules).
BÉROUD (Léon-Jules).
BOURLIER (Fleury).
BOUZEREAU (Alexis).
CLERGUE (Joseph).
CORNU (Henri).
GALÉZOWSKI (Louis).
GAUDART (Marius).
GONON (Jean-Etienne).
GUILLOU (Joseph).
MAHAUT (Jules).
PAULET (Jean).
THIÉNARD (Paul).
VIDALOU (Caudérique).

Sous-Lieutenants :

BAUDART (Maurice). BELOND (Irénée). BERGERE (Armand). CHOULET (Justin). COUSIN (Alfred). D'ABBADIE D'ARRAST (Antoine) DAUDIER (Alexandre). DEBRAY (Jules). DELYE (René). DUMOUSSEAU (Georges). DUPUY (Léo-Pierre). FOUSSEY (Eugène). FROIDEVEAUX (Louis). GARAUD (Eugène). GAUTHIER (Pierre). GRAND (Gaston). GRUET (Albert). GUENSER (Omer-Barthélemy). LAUVERGNE (Victor). LEFEVRE (Lucien). MATHEU (Etienne). MAUX (Edmond).

MESPLEIGT (Georges).
MOREAU (Camille).
PAMART (Marcel).
SADILLECK (Jean).
THOMAS (Pierre-Marie).
VITOUT (Fernand).

Adjudants-Chefs:

HERBRETEAU (Joseph). KOUDELANSKI (Etienne).

Adjudants :

BOULANGÉ (Ernest). CHEVRIÉ (Raymond). COMBET (Léon). FABRE (Louis). GAUSSERAND (Lucien). VASSON (Michel). VERMEULEN (Amédée).

Aspirants :

FESTUGIÈRES (Georges). TESTOT-FERRY (Louis).

Maréchaux des Logis Chefs

BLUM (Charles).
DAVID (Louis-Marie).
LANDRÉ (Jean-Léon).
MAGÈRE (Jacques).
MARTZOFF (Emile).
RODE (Jean-Emile).
RUFFE (Martial).

Maréchaux-des-Logis:

AGOSTINI (Ferdinand-Rosaire). BABY (Pierre-Joseph). BALLADE (Charles). BALLE-MOURALOT (Charles). BARRÉ (Dieudonné). BARTHELEMY (Annet-Claude). BAUDOUIN (Emile). BAZOUIN (Léon). BEAUCHET (François). BERNARD (Jules). BERNARD (Louis-Joseph). BERTRANT (Emile). BESNARD (Léon-Albert). BIRKER (Paul-Jean). BLEZAT (Charles). BODIN (Emile). BONNAIRE (Maurice). BONNE (Jean-Baptiste). BONNET (Camille). BOT (Clovis). BOUTIN (Gustave). BROLY (Louis). BRUGNONI (Robert):

BUSTIN (Clément). CAILLEAUX (Ernest). CAROL (Léon). CASASOBRANA (Antoine). CASTEL (Paul). CHALIGNY (Victor). CHAMBON (Jean-François). CHATET (Maurice). CHAZELLE (Jean). CHEVALIER (Alfred). CLAVIER (André). CLEACH (Yves). CLERGUES (Jacques). COIRAULT (Pierre). COLONI (Justin). COMBAREL (Louis). COQUAT (Marius). CORDA (Eugène). CORTELLIZI (François). CREPIN (François). CREOSILLET (Albert). CRIVELLI (François). CUCHE (Gaston). CUNY (Charles). DANIAU (Pierre). DAVY (Fernand). DAZIER (Jules). DELORME (Paul). DEMARTINI (Antoine). DERRIEN (Louis). DESJARDINS (Georges). DESNOS (Jules). DEVILLERS (Alphonse). DUMESNIL (Alexandre). DUPRAT (Paul). DURIEUX (Hector). EHINGER (Jean-Henri). EYCHENNE (Louis). FALCOZ (Denis). FAURE (Louis). FAVIER (Paul). FERRANDO (Justin). FICHOT (Charles). FINIEL (Charles). FORCIOLI (Nicolas). GARRIGUES (Bernard). GAUDRY (Arthur). GAULTIER (Auguste). GERMAIN (Jules). GROS (Edouard). GUERAULT (Francis). GUERIN (Albert). HARTING (Auguste). HÉLIAS (Henri). HÉLOUVRY (Henri). HERVÉ (Louis). HENRI (Louis). INQUEL (Jean-Marte). HIBOY (Charles). JACQUES (Léon). JACQUESON (Gaston)

JONINON (Eugène). JOUANNES (Louis-Paul). JUGE (Raymond). LABARRERE (Jean-Joseph). LACOSTE (Alfred). LALANNE (Alphonse). LANNUZEL (Yves-Marie). LE DOZE (Pierre). LE HONZEC (René). LEJEUNE (Nicolas). LE PAPE (Jean-Marie). LE VARAT (Désiré). LHUILLIER (Georges). LORENTZ (André). MARTIN (Léon). MARTY (Jean-Joseph). MARY (Louis). MASSON (Lucien). MASSONIÉ (Jean). MEFFRE (Louis-Jean). MERCIER (Léon). MELLEUX (Robert). MERLIN (Joseph). MÉTRAL (Jules). MURET (Charles). MONGINET (François). MONIER (Jean-Louis). MOUNIER (François). MONTAVON (Gaston). MOREAUX (Emile). MOUFFARD (André). MOURIER (Emile). MONTONNET (Charles). NICOLI (Don-Jacques). OTTAVIANI (Toussaint). PAUL (Armand). PAGES (Laurent). PARANT (Charles). PAYET (Eloïs). PEROUTY (Léon). PENNEC (Denis). PERIGNON (Jean). PERNET (Paul). PERRET (Delphin). PERRIN (Marie). PERNEY (Pierre). PHILBOIS (Albert). PHILIPPE (André). PICARD (Louis). PLAINE (René). PINVIN (Auguste). PITOIS (Paul-Marie). POPELARD (René). POPHILLAT (Jules). PRIOUX (Marcel). RASPAUD (Joseph). REYNAUD (Joseph). ROBIN (Constant). ROMAC (Lucien). ROMAIN (René). ROUSSEAU (Julien).

ROUX (Charles).
ROUX (Eugène).
RUEZ (Charles).
SAINT-LANNES (Laurent).
SIBIUDE (Jean).
SIÉ (Lucien-Jacques).
SUSINI (Marc).
VALENTIN (Albert).

Brigadiers:

ACHEREAU (Léopold). BARDOT (Henri-Georges). BAUDIERE (Joseph). BENOIT (Charles). BERDIN (Eugène). BERNARD (André). BESSARD (Pierre). BOCQUENTIN (Marie). BONFILS (François). BOUCHET (Marcel). BOUVAT (Auguste). BRUNET (Louis). CANESI (Marius). CHAIX (Henri). CHASSING (Joseph). COMELET (Georges). COSTARD (Joseph). COURBARIEN (Emile). GUGUEN (Pierre). CHEMIN (Aimé). DAUBE (Lucien). BEBARD (Charles). DEBÈGUE (Césaire). DEBEIRE (André). DECUGIS (Jean-Baptiste). DEFER (Paul-Jules). DENYS (Léon-Félicien). BERBES (Albin). D'HARCOURT (Christian). DRENEAU (Clément). DROUAULT (Aristide). DULON (Elie). DUMAS (Guy-Martial). FERRANDI (Christophe). FLEURET (Georges). FRATINI (Paul). FREMONT (Louis). GANDOUET (Jules). GERMOND (Robert). GOL (Henri-Valentin). GONNIN (Jean). GOUGNARD (Auguste). GRANDOUILLER (Firmin). GRIMALDI (Georges-Antoine). GUÉRIN (Pierre). GUETIER (Fernand). HANNECARD (Robert). HAYE (François). JAMOT (Claude). JAN (Théophile).

JOURNET (Eugène). KRISZTIAN (Jacques). LACROIX (Henri). LANGLOIS (Frédéric). LARROQUE (Louis). LASSERAN (Paul). LATASTE (Augustin). LE COUPANEC (Benony). LEGLAIVE (Henri). LE LEZ (Jean-Louis). LEMARESQUIER (J.-B.). LE MEUR (Emile). LLECH (Jean-Baptiste). LUCIANI (Pierre). MAILLARD (Paul). MARTIN (Agénor). METZGER (Lucien). MICHEL (Camille). MORATILLE (Bernard). PATUROT (Paul-Jules). PAGNI (Vincent). PEPIN (Pierre). PERRAUD (Achille). PERRIN (Claude). POMMIER (Henri). POUPEAU (Eugène). PUISSANT (Marcel). RAIBAUD (Henri). RAOUL (Frédéric). RAUTUREAU (Gustave). RAYNAUD (Robert-Jean). RIO (Joseph). RIVIERE (Gaston). ROGER (Eugène). ROLLE (Louis). ROUSSEAU (Marcel). RUAUX (Emilien). SALES (Omer). SALOT (Alfred). SAVIGNAC (Jean). TAYALS (Gaston). THÉBEAUD (Emile). TIMIR (Vincent). TOULZA (Séraphin). TRICOT (Edmond). TURQUAND D'AUZAY (André). VALENS (Georges). VATIN (Jean-Baptiste). VAUCLARD (Charles). VAUPRÉ (Jules). VERGÉ (Marc-Louis). VIDEAU (François). YOUENON (René). YVAN (Eugène-Léon).

Canonniers:

ABDOULAYE (Sö).
ABRIBAT (Henri).
ADAM (Pierre).
AGUILLARD (Corentin).

AGRANIER (Gabriel). AIGUEPERSE (François). ALAMELLE (Jules). ALAUX (Louis). ALLAIN (Louis). ALLEMAND (Aimé-Maurice). ALLOT (Joseph). ALQUIER (Jules-Marius). AMADOU (Nian). AMADOU (Cassé). AMBROSIO (Gratien). ANACARDO (Etienne). ANDRÉ (Philippe). ANDREVETTE (Paul). ANGELI (Paul). ANTOINE (André). AOUSTIN (Pierre). ARLES (Elie). ARNAUD (Alphonse). ARNAUD (Raoul). ARNAUDET (Pierre). ARNOLD (Henri). ARNOUX (Henri-Aimé). ARS (Mathurin). ARSAC (Marius). ASTARTE (Corneille). AUBIN (Albert). AUBRY (Auguste). AUCLAIR (Félix). AUGEREAU (René). AUNE (Marius). AURAY (Arthur). AURIGNAC (Jean). AUTISSIER (Gaston). AUZY (Jean). BABU (Narcisse). BACULARD (Clerc). BADOUARD (Marie). BALCON (Jean). BALLEY (Justin). BANACHE (Alphonse). BAHUREL (Joseph). BARANGER (Stanislas). BARAS (Charles). BARBE (Eugène). BARBUSSE (Louis). BARDOUX (Auguste). BARGOUIN (Yves). BARRAU (Laurent). BARREAU (Albert-Jean). BARTHE (René). BARTHOLOMÉ (Edouard). BASSOMPIERRE (Armand). BATTINI (François). BAUDOUIN (Pierre). BAUDOT DE ROUVILLE (Ludovic). BAYON (Pierre). BEAUMONT (Pierre). BECHU (Henri). BEDOU (Pierre). BELAUBRE (Georges).

BELLAROSA (Pierre). BELLEC (Louis). BELLIOL (Clovis). BÉNARD (Charles). BERGER (Joannès). BERGHEAU (Louis). BERLON-LANDRIN (Charles). BERNADOY (Félix). BERNARD (Antoine). BERNARD (Frédéric). BERNARD (François). BERNARD (François-Marie-Désiré). BERNARD (Louis-Abel). BERNARDI (Jean). BERNAT (Guillaume). BERTHO (Arthur). BERTIN (Nicolas). BERTIN (Paul-Louis). BERTINOT (Georges). BERTONCINI (César). BERTOUX (Joseph). BERTRAN (Louis). BESSE (Georges). BETON (François). BETTI (André). BIDET (Gaston). BIE (Jean). BIERRY (Lucien). BIGALION (Louis). BIZE (Frédéric). BIZIEN (Eugène). BLANC (Adrien). BLANC (Lange). BLANCKENSTEIN (Charles). BLANQUI (Victor). BLIN (Constant). BODET (Eugène). BODIN (Théodore). BODINIER (Eugène). BOHIN (Aimé). BOIVEAU (Léon). BOQUEN (Louis). BOREL (François). BOUCHARD (Louis). BOUCHER (Georges). BOUDOU (Ernest). BOUGRELLE (Albert). BOUILLARD (Louis). BOULANGÉ (Eugène). BOULANGER (Jules). BOULBAR (Joseph). BOULLAND (Auguste). BOULON (Charles). BOURCIER (Francis). BOURGES (Paul-Henri). BOURSEREAU (Georges). BOUSQUET (Colbert). BOUSSIER (Jean-Baptiste). BOUTIGNON (Georges). BOYER (Jules). BOYER (Louis).

BOZZALA (Jean-Auguste). BOZZI (François-Michel). BOZZO (Louis-Marius). BRAIBANTI (Léopold). BRAMA N'DIAYE. BRANCHEREAU (Jean). BRAS (Ernest). BREUZARD (Léopold). BRIAULT (Georges). BRIEUGNE (Eugène). BRISSONNEAU (Anatole). BROCARD (Marcel). BROSSEAU (Ernest). BRU (Henri). BRUN (Antoine). BRUN (Maurice). BRUNEF (Napoléon). BRUNEL (Julien). BRUNETEAU (Henri). BUISSON (Alfred). BUISSON dit MERLET (Gabriel). BUZOS (Jean). CADEC (Louis). CADIC (Alphonse). CAILLOUX (Georges). CAJAT (Jean-Baptiste). CALMEL (Georges). CALVEZ (Jacques). CAMBUZAT (David). CAMY (Jean-Baptiste). CANDELLIER (Fidèle). CANTIER (Henri). CAPRON (Armand-Léon). CAPUS (Joseph). CARIOU (Alexis). CARRIOU (Hervé). CARRÉ (Emile-Alexandre). CARRIER (Jules). CARRIER (Léonard-François). CARRIÈRE (Joseph). CASENOVA (Joseph). CASTANET (Henri). CASTELLI (Francois). CATTENOZ (Léon). CAUMON (Maurice). CELCE (Clément). CELLIER (Jean). CHABRIOL (Emmanuel). CHABROL (Laurent). CHAMOUX (Victorin). CHANSARD (Alfred). CHAPEAU (Jean-Marie). CHAPRON (Placide). CHAPUIS (Jean). CHARBONNEAUX (Henri). CHARBONNIER (Louis). CHARLES (Adrien). CHARLOTTIN (Joseph). CHARPY (Lucien). CHARRON (Jean). CHATAIN (Jean-Rambert).

CHAUVELIN (Aristide). CHAZOTTES (Léon). CHATELAIN (Octave). CHEBROU (Léon). CHENEDET (Maurice). CHEVALIER (Albert). CHEVALIER (Louis). CHEVANCE (Eugène). CHICOT (Jean). CHIOTTI (Jean). CHIROL (Marcellin). CHOLVY (Auguste). CHRÉTIEN (Léon). CIBOT (Maurice). CIPRIANI (François). CLAIR (Elie). CLAIR (Jean-Marie). CLAVURIER (Benjamin). CLER (Léon). CLOZEL (Louis). COADIC (Armand). COCOL (Emmanuel). COENS (Marcel). COEURET (Julien). COLIN (Victor). COLLIVE (Sabin). COLONNA (Joseph). COMTE (Louis). COUTY (Célestin). CORBAIN (Charles). CORFA (Hervé). COTTA (Antoine). COTTIN (Octave). COUBARD (Georges). COUDENE (Gaston). COUDIN (Théodore). COUEDEL (Jean-Baptiste). COUEFFEUR (Michel). COUILLANDRE (Guillaume). COULIOU (Pierre). COUPRIE (Louis). COUSSIN (Jules). COUSY (André). CRAMPON (Arthur). CRETON (Edmond). CRICK (François). CROHARE (Hubert). CROS (Justin). CROS (Joseph). CROUSILLAC (Léopold-Jean). CRUCHON (Charles). CUINET (Marc). DAMPROBE (Paul). DANAIS (Auguste). DANCLADE (Marc). DAOUDAL (Joseph). DARCHE (Léon). DARGENT (Emile). DARIUS (Eugène). DARIUS (Pierre). DAUPTAIN (Fernand).

DAUVE (Jean-Marie). DAVIAUD (Joseph). DAVID (François). DAVION (Louis). DEBAT (Louis-Georges). DEBIENNE (Georges). DECOTE (Jean-Marie). DEDENON (Joseph). DEFORGE (Jean-Baptiste). DEFORTECU (Almyre). DEGUIL (Eugène). DEJEAN (Ernest). DELACOUR (Ephraim). DELAFOREST (Joseph). DELAPORTE (Auguste). DELAPORTE (Georges). DelaTRE (Camille). DELAVIGNE (Léon-Georges). DELÉE (Edmond). DELGORGUE (Charles). DELHAYE (Robert). DELIGNY (Wilfrid). DELMOTTE (Julien). DELORT (Amable). DELPONT (Emile). DEMARIA (Jean). DEMEY (Emile). DENI? (Camille). DENIS (François). DEFARDON (Jean). DERIVOT (Armand). DESCAMPS (Joseph). DESCELLIERS (René). DESJARDINS (Léon-Edouard). DESMAISONS (Eugène). DESPAUX (Henri). DESPICQ (Louis). DESPORTES (Albert). DESPUJOLS (Gaston). DESQUERRE (Pierre). DESOUIBES (Louis). DERAIN (Georges). DESSEIN (Firmin). DIAYE ARDOULAYE MAODON DIDIERJEAN (Robert). DIE (Etienne). DIMON (Baptiste-Louis). DIONNET (Mathieu). DIZIAIN (Emile). DIZIER (Barthélemy). DOMERGUE (Auguste). DOMERGUE (Louis). DONCHERY (Louis). DONEUX (Henri). DORE (Sénateur). DORNIC (Pierre). DOUCHIN (Ferdinand). DOUDEAU (Albert). DRAVALEN (Edouard). DREAN (Louis-Marie). DUBEAU (François-Marie).

DUBOIS (Gaston). DUBOIS (Roger-Emile). DUBREUIL (Georges). DUCHAT (Paul). DUCHON (Louis). DUCLOS (Joseph). DUCROCQ (Pierre-Louis). DUDOGNON (Auguste). DUFER (Louis-Marie). DUFOSSE (Adrien-Joseph). DUHAMEL (Léon-Albert). DUHAY (Charles-Julien). DUMONT (Léon-Edouard). DUMOUTIER (Emile). DUPLACIEUX (Victor). DUPLAND (Clovis). DUPONT (Gustave). DUPONT (François-Marie). DURAND (Edouard). DURAND (Pierre-Louis). DURANTON (Guillaume). DURET (François). DUSSAULE (Pierre). DUVAL (Joseph-Théodore). DUVERT (Jean-Baptiste). DUPUIS (Jean-Baptiste). EPINEAU (Pierre-Alexandre). EUBRIET (Alain). EUZET (François). EVAIN (Pierre-Marie). EVRARD (Victor). EXERTIER (Jean-François). EXPERT (Emile). ESTEVE (Alphonse). EYMON-CRIS (Joseph). FABE (Jean). FACOT (Léonce). FAL CUYE dit YATMA. FALL DIERI. FANJOUR (Guillaume). FAUCON (François). FAURE (Michel). FAUVEL (Augustin). FAUVET (Louis). FARTHOUART (Rech-Remy). FAVRE (Bonté). FEUARDENT (Auguste). FENEUIL (Louis). FEMEL (Arthur-Ulysse). FERRIE (Victor). FEYDIEU (Jean). FLAHAUT (Edouard). FLAMANT (Adrien). FLORE (Yves). FORESTIER (Emile). FORGEAT (Paul-Georges). FORICHON (Gustave). FOUBERT (Henri). FOUGÈRES (Jean-Marie). FOUGEROUSSE (Louis-Florentin). FOUILLARET (Abel).

FREDIANI (Jean). FRICOU (Henri). FURIN (Alfred). GABAS (Joseph). GABRIEL (Ange). GAC (Corentin-Olivier). GACHET (Georges). GAILLAC (Marius). GAILLARD (Guillaume). GALINEAU (Pierre). GANDON (Amédée). GARNIER (Aimé-Léon). GARNIER (Emile-Joseph). GARNIER (Victor-Louis). GARY (Antoine). GASNIER (Louis). GARCELON (Louis). GASSIE (Jean-Marie). GAUTIER (Alix). GAUTHIER (Edouard). GAUTHIER (Joseph-Ange). GAY (Louis). GEAY (Clément). GÉLÉBART (François). GENIEZ (Alfred). GENIOR (Ludovic). GEORGES (Pierre-Désiré). GERARD (Edouard-Gaston). GERAUD (Joseph). GERMINEAU (Emile-René). GIAJ-LA-BELLA (Augustin). GIAUFFRET (Antoine) .. GIBOIN (Gabriel). GILBERT (Jean-Louis). GILBERT (Edouard-Victor). GILBERT (René). GILLY (Ernest-Fernand). GIMBERC (Emile). GINESTET (Emile-Justin). GIORDAN (François-Joseph). GIRARD (Yves). GIRARD (Louis). GIRAUD (Edouard). GIRAULT (Georges-Félix). GLOAGUEN (Henri-Louis). GOO (François-Louis). GODAYER (Paul). GODEFROY (Henri-Désiré). GOHIN (Marcel-Jules) GORAGUER (Yves-Marie). GORET (Louis). GOUALON (Charles). GOUGI (Louis-Théophile). GOURLET (Louis-Joseph). GRANDOUILLER (Jules). GRASLAND (Ludovic). GRELET (Henri-Ernest). GRELLIER (Louis). GRES (Marius-Emile). GRIMOIN (Adolphe). GRANIER (Antoine).

GROS (Paul-Joseph). GROSJEAN (Alphonse). GROSSIERE (Augustin-Jean). GRUYER (Eugène). GUBAN (Louis). GUELLEC (Vincent). GUENNEAU (Jean-Pierre). GUEULLE (Eugène-Charles). GUEZENEC (Auguste-Eugène). GUICHARD (Alexandre-Auguste). GUILBERT (Marcel-Ulysse). GUILLARD (Alfred). GUILLAUME (François). GUILLEMETTE (Emile). GUILLERAULT (Roland). GUION (René-Henri). GULDENFELS (Emile). GUYOT (Pierre-Marie). HAICER (Wilhelm-Karl). HAMON (Pierre-Marie). HANRIO (Edouard). HASCOAT (Thomas). HATTON (Jean-Baptiste). HAZERA (Jean). HEDOUIN (Armand). HERMET (Maurice). HIDRIO (Pierre). HOLLANDER (Antoine). HOREL (Maurice). HOSCH (Gaston-Georges). HUARD (Jules-André). HUBERT (Paul-Lucien). HUCUET (Félix). HUMEAU (Auguste-Léon). HURE (Gaston-Charles). INIZAN (Yves). ISABELLE (Henri-Pierre). JACOB (Yves-Marie). JACQUELIN (Lucien-Jean). JAFFRE (Louis-Marie). JAN (Jean-Louis). JACUEN (Louis). JARDEL (Henri-Marie). JARNICON (Emile). JARREAU (Eugène). JANNIN (René). JECAT (Pierre). JOBART (Pierre-Eugène). JOSSE (Georges-Léon). JOSSET (Auguste-Jean). JOUANNO (Jean-Louis). JOUBERT (Thestilien). JOURDAIN (Eugène-Paul). JOUVE (Henri-Siméon). JUNQUA (Pierre). JUSSIAUME (Alexis-Louis). JUST (Emile). KERDELUE (Eugène-Julien). KERDONCUFF (Jean-Marie). KERVELLEC (Henri-Marie). KERVIEL (Tuedual).

KLEINCLAUSS (Nicolas). KOHLER (Joseph). KREMER (Alfred). LABATUT (Marie-Etienne). LABIAU (Alexandre). LABOURDETTE (Lucien). LABROSSE (Joseph). LABRUX (Eugène). LACOUR (Gaston-Emile). LACOUR (Jean-Baptiste). LACOURLIE (Henri-Eugène). LACOSTE (Jean). LAFON (Louis-Adrien). LAFOND (Louis-Silas). LAFOND (Marius). LAGOUTTE (Pierre). LAIDET (Maurice-Amédée). LAMBERT (Jean). LAMBERT (Paul). LANTERI (Joseph). LAPORTE (François-Ernest). LAPREVOTTE (Georges-Henri). LAROCHE (Gustave). LAROZEY (Jean-Marie). LARPENT (Ernest-Désiré). LASPREZES ((Liassen-Joseph). LASTERE (Jean). LAURENT (François-Marie). LAURENT (Jean-Michel). LAURENT (Fernand-Jean). LAVARDE (Jules-Emile). LAY (Pierre-Marie). LEBEL (Marc-Aimable). LE BESQ (Jean-Marie). LE BIDRE (Henri-Léon). LEBLANC (Bernard-Mathieu). LEBLANC (Joseph). LE BLOCH (Joseph-Léopold). LE BRECH (Louis-Marie). LE CARDONNEL (Alphonse). LECHANTEUR (Léon-Jules). LECHANTRE (Edmond). LECLANCHE (Jean-Marie). LECLERC (Alfred). LECLERC (Gabriel-Henri). LE COMTE (Prosper-Louis). LECONTE (Vital-Alcide). LE CORRE (Jean-Mathurin). LE COSTEVEC (Pierre-Marie). LE COURT (Félix-Augustin). LE DIMEET (Jean-Mathurin). LEFEVRE (Arthur-Julien). LEFEBRE (Gaston-Victor). LE GAG (Yves). LE GALL (Corentin-Pierre). LE GALL (Jean-Marie). LE GALL (Jean-Yves). LEGENDRE (Jean-Louis). LE GOFF (Jean-François-Marie). LE GOURIFF (Jean-Louis). LEGROS (Maurice-Jules).

LEGROUX (Philippe). LE GUELLEC (Guillaume). LE GUENNEC (Joseph-Marie). LE GUENEVE (Louis-Marie). LE GUILLOU (Albert-Isidore). LEJARDINIER (Pierre-Julien). LE LEM (Pierre-Marie). LELIEVRE (Raymond-Charles). LEMAIRE (Charles-Eugène). LEMARIÉ (Emile-Benjamin). LEMARIE (Paul-Henri). LE MENTEC (Jean-Marie). LE MERRER (François-Marie). LEMOINE (Emile-Laurent). LEMOINE (Aimé-Léopold). LE MONTAGNER (Pierre-Marie). LENCEL (Lucien). LENEVEU (Marcel-Aimé). LENOIR (Jules-Augustin). LÉON (Frédéric-Ernest). LE PEN (Joseph-Marie). LERNOULD (René-Alphonse). LE ROUX (François-Marie). LE ROUX (Jean). LE ROUX (Yves). LEROY (Henri-François). LEROY (Henri-Pierre). LEROY (Prosper-Adolphe). LE SACHER (Georges-Lucien). LESAYE (Eugène). LESCEUX (Louis). LESIEUR (François-Elie). LESUEUR (Octave). LEVANNEUR (Henri-Raphaël). LEVASSEUR (Désiré-Victor). LEVASSEUR (Robert-René). LEVET (Jean). LEVRAULT (Albert-Edmond). LHERBÉ (Désiré). LHOSTIS (Isidore-Louis). LIGNIER (Maximilien). LOISON (Georges-Aimé). LO (Makano). LORHO (Justin-Louis). LORMONT (Charles-Hubert). LOSBEC (Louis). LOUIS (Bernard-André). LOYEN (Joseph-Marie). LUCAS (Henri). LUCE (Louis-Marie). LUGAN (Louis). LUIGI (Thomas-Charles). LUNEL (Baptiste-Marius). LUZI (Alexandre). MABILLE (Victor-François). MABILLE (Ernest-Hippolyte). MABRU (Léon). MAGE (Charles-Victor). MACHAIN (Henri-Alexis). MAES (Marceau-Maurice). MAGUET (Gustave).

MAIGNÉ (Pierre-Marie-Louis). MAILLARD (Marcel). MAILLE (Félix-Antoine). MALFROY (Léon-Henri). MALLET (Ernest). MANCEAU (Jean). MARC (Emile-Frédéric). MARCENNE (Alexandre). MAROHAND (Victor-Jean). MARIAGGI (François). MARIE (Just-Laurent). MARSAC (Julien-Marie). MARTEAU (Auguste-Louis). MARTELLI (Thomas). MARTELOT (Emile-Pierre). MARTIN (Albert-César). MARTIN (Casimir-Joseph). MARTIN (Célestin-Marcel-Alfred). MARTIN (Gaston-J.-B.). MARTIN (Georges-Henri). MARTIN (Jules-Ernest). MARTIN (Pierre-Jacques). MARTINEAU (Auguste). MARTY (Martin-Jules). MASCARAS (Léopold). MASSE (Jean-Hippolyte). MASSE (Raoul). MASSON (J.-B.). MATHE (Daniel). MAUDINAS (Justin-Xavier). MAUGARD (Georges-Arthur). MAUREL (Auguste-François). MAUREY (Cyrille-Jules). MAURS (Arthémon). MAZAUDON (Mazeau-Henri-Louis). MEICHE (Louis-Emile). MEILHAC (Pierre). MELIN (Louis-Marie-Léon). MENAUD (Léon-Jules). MENEUX (Jean-Baptiste). MERINDAL (Joseph-Alexis). MERRIEN (François). MESTRE (Charles-Emile). METZLER (Charles-Louis). MEYNADIE (Louis-Armand). MEYNADIER (Georges). MEYUNG (Joseph). MICHEL (Louis-Marie). M'CONNET (Jules-Léon). MICHEL (Joseph). MILHAU (Frédéric-Alphonse). MILLET (Pierre-Henri). MINAUD (Marie-Laurentin). MIOSSEC (Louis-Gabriel). MINDROT (Pierre-Eugène). MOISAN (Joseph). MOLINES (Anto ne-Victor). MOLINIER (Jacques-Marius). MONNIER (Joseph-Charles). MONTAGNE (Paul). MONTHELIARD (Victor).

MORANTIN (Jean-Baptiste). MOREAU (Eugène-Jean). MOREAU (Georges-Raymond). MOREAU (Georges). MOREAU (Léon-Anatole). MORICE (Victor-Louis-Marie). MORIZET (Albert). MORVAN (Emile-Eugène). MORVAN (Jean-Marie-Jules). MOSSER (Lucien-Chrétien). MOTHIÉ (Charles-André). MOUILLARD (Louis). MOUILLÉ (Clément-Albert). MOUNSO (Louis). MOUREAU (Claude-Joseph). MUNNA (François). MYE (François). NAUDIN (Hubert-Gaston). NAULET (Octave-Aimé-Marcel). NEGRE (Xavier). NEVE (Jacques-Marie). NICOLAS (Antoine). NICOLI (Jean). NIEUWENSTEED (Henri-Joseph). NOBLE (Auguste-Louis). NORMAND (Paul). NOUGUIER (Gaston). NOVARO (Joseph-Léon). ODENT (Désiré). ODIE (Jean-Marie). OLIGER (Paul-Auguste). OLIVE (Sébastien). ORANGE (Paul). ORSONI (Jacques-François). OURVOUAI (Louis-Marie). OURY (Fernand). OUSMANN N'DIAYE. PAGES (Marius). PAGNON (Edouard-Armand). PALETTE (Paul-Louis). PANCIN (Jean-Joseph). PAOLI (François). PAOLETTI (Paul). PAPOTTI (Pierre-François). PAQUIS (Paul-Charles). PAROLA J(ean-Louis). PASCAL (Louis-Justin). PAULAY (Yves-Marie). PAULSEN (Jean-Hugues). PAULET (Louis-Camille). PECH (Henri-Louis-Elie). PEILLOT (Auguste). PELOFI (Jean-Baptiste). PÉNEAU (Léopold-Antoine). PERNET (Jean-Alfred). PERNIN (Adelson). PERRET (Léon-Jules). PERRON (Louis). PERRODIN (Emile-Jean). PERROT (Louis-Eugène). PERUGIEN (Paul).

PETIT (Désiré-François). PETIT (Léon-Achille). PETIT (Roland-Alphonse). PETROMAN (Gaston). PEUFFIER (Octave-Joseph). PEYSSON (Victor). PHILIPPE (Aimé-Stéphane). PIAT (Edmond). PICARD (Benoit). PIERRE (Jean). PIERROT (Emile-Jules). PIERSON (Louis). PIETRANTONI (Pierre-Paul). PILLET (Jules). PINCHAUD (Pierre). PINILLA (Bernard). PINQUET (Jean). PION (Charles). PIZON (Clément). PIZOT (Eugène-Victor). PLAT (Théodule). PEZENNEC (Guillaume-Marie). POIFFAIS (Jules-Firmin). POIRIER (Léon). PONS (Auguste). PONSOT (Joseph-Pierre). POULIN (Ernest-Roger). PRUDHOMME (Alexandre). PRUGNET (Henri-Jean). PUIGSAGOU (Antoine). PUPI (Pierre-Joseph). PY (Paul-Raphaël). QUEAU (Pierre). QUEFFEULEN (Ernest-Marie). QUERNE (François-Marie). QUILIN (Guilaume-Marie). RABREAUD (Louis). RAFFESTIN (Isidore). RAIBAUT (Pierre-Paulin): RAMADIER (Marie-Hippolyte). RANNOU (Alain). RAPPO (Charles-Marie). RATIER (Benoit-Aimé). RAUSCH (Léon-Martin). RAVELEAU (Pierre-Jules-Marie). RAVET (Auguste-Séraphin). RAVILLON (Henri). RAYNAUD (Emile-Lucien). RAZET (Albert-Pierre). REAUD (Jean-Pierre-Ernest). RECHE (Joseph). REJONY (Jean-Louis). REMY (Henri-Pierre). RENAUD (Lucien). RENOIR (Eugène). RENOUD (Charles-Martin). REUZEAU (Augustin-Emile). REYNAUD (Fortuné-Jules). REYNAUD (Emile-Lucien). RIBIÈRE (Edouard). RICHARD (Paul-Ferdinand).

RICARD (Mériadec-Marie). RICHARD (Marcel). RIEDI (Léon-Henri). RIO (Marcel-Marie). RIOUAL (Gaston-Félix). RIVOIRE (Baptiste-André). ROBERT (Jean-Pierre-Prosper). ROBIC (Louis). ROCCAS (Raoul-Joseph). ROCHE (Claudius). ROCHER (Alphonse). ROGER (Henri-Adrien). ROGERIE (Prosper). ROGUE (Georges-Louis). ROMESTAN (Fernand-Camille). RONDEAU (Alexandre). ROQUE (Benoit-Jean). ROQUET (Gustave). ROSEE (Gustave-Albert). ROSSAT (Pierre-Honoré). ROSSI (Jean-André). ROTANGER (Marius). ROUAUD (Julien-Marie). ROUER (René). ROUGER (Raymond). ROUILLER (Auguste). ROULLÉE (Edouard-Constant). ROUSSEAU (François-Joseph). ROUSSEAU (Jean-Joseph). ROUSSEAU (Louis). ROUSSEL (Alphonse-Albert). ROUSSEL (Jean-Louis). ROUSSEL (Pierre-Prosper-Henri). ROUSSELET (Robert-Désiré). ROUSSET (Gaston-Jules). ROUX (Auguste-Ernest). ROUZIOUX (Pierre-Marie). ROYET (Marie-Louis-Edmond). RUEDEL (Maurice-Louis). SABY (Louis-Jean). SADOUET (Louis-Philippe). SAGNET (Isidore). SAILLARD (René). SAILLARDAINE (Eugène-Paul). SALLARD (Léon-Louis). SALLES (Jacques-Eugène-Pierre). SANCHO (Marcel). SANSON (Noël-François). SANTINI (Ange). SARDIN (François). SASTRE (Gabriel). SAVIGNAC (Léonard-Marcel). SCHLOUP (Maurice). SENANT (René-Maurice). SENNERÉ (Pierre). SEVESTRE (Joseph). SEYE ASSANE. SIGOGNEAU (Edouard). SIMARD (Georges). SIMON (Edouard). SIMON (Georges).

SOLAIRE (Anatole-Edmond). SOTTEAU (René-Georges). SOUBRIER (Alexandre-Jean). SOUVRÉ (Léon-Basile). STUCKER (Albert). SUATHON (Jean-Maire). SUKER dit LEMAIRE (Ernest). ZEO (Victor). TAÉRON (François). TAFANELLI (Jean). TAILLIEZ (Remy-Gaston). TARDIF (Paul-Jean). TARDRES (Edouard-Louis). TASSART (Edmond-Charles). TAUREL (André). TÉRÈSE (Paul). TERREC (François-Guillaume). TERRIER (Marius). TESSIER (Albert-Pierre-Fernand). TESSIER (Marcel-Auguste). TESTUD (Auguste-Joseph). TEUROT (Jean). THARREAU (Jean). THEBEAUD (Jean-Marie). THEPAUT (Emmanuel). THIBOUT (Georges). THIEC (René-Joseph). THIERRY (Come-Aimable). TICHIT (Pierre-Polycarpe). TIDIER (Balaise). TILHET (Pierre). TORFANO (Charles). TOUCHARD (Adolphe-Jules). TOURNADEC (Arthur). TOUZARD (Paul-Louis-Léon). TOUZET (Marcel-Louis). TRANIER (Joseph-Marcellin). TRAVERT (Pierre). TREMBLAIS (Gustave-Léon). TRENI (Henri). TREVIEN (Jean-François). TRICOT (Henri-Louis). TRICOT (Joseph-Albert). TRICHET (Constant-François). TROPINI (Pierre-Jean). TRUFFY (Lucien). TUMOINE (Magloire-Eugène). TURINI (Louis-Frédéric). TYMEN (Yves-Marie). TYRANT (Charles-René). WANTYEMME (Alcibiade). VENDEMERGEL (Alphonse). VANDEWALLE (Emile). VANUCCI (Paul-Victor). VASCHALE (Louis). WASIER (Ernest). VECCHIONI (François-Xavier). VEDEL (Gabriel-Pierre). VERDON (Louis). VERGNES (Jean-Edouard). VIALADE (Henri-Marius).

VIART (Victor).
VIAUD (Félix-Alexandre).
VIDAILLAC (Jean-Ernest).
VICENS (Joseph-Georges).
VICTOIRE (Achille).
VIDAL (Antoine).
VIDAL (Isidore-Louis-Pierre).
VIDEAU (Ambroise-Daniel).
VIDLINSKY (Charles).

VIGERIE (René-Jean).
VIGNAL (Ferdinand).
VILLETTE (Henri-Auguste).
VINCENT (Joseph-Isidore).
VITALIS (Paul-Albert).
VIVET (Gustave).
VIVET (Gustave).
YNARD (Henri-Victor-Julien).
ZACHARIE (Léon-Ferdinand).
ZAIR (Marius).





